



المندوبية العامة للتنمية الجهوية
Commissariat Général au
Développement Régional

REVUE DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Éditée par le Commissariat Général au Développement Régional - N° 12 - 2020

Développement territorial au Royaume du Maroc : Le « Nord » comme milieu de bonnes pratiques...



CGDR :
Vers une Plateforme
Géostatistique Web

« IRADA » : Apports et perspectives d'approche collaborative Public-Privé



**Le CGDR, acteur de
la mise en œuvre
du Projet « REGEND »
(ESCWA)**



**Femme rurale tunisienne en activité
et accès à la couverture sociale**

LE MARKETING TERRITORIAL AU SERVICE DE LA PROMOTION RÉGIONALE



REVUE DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

N°12 | 2020
Visa légal N° 3142

Editeur

Commissariat Général
au Développement Régional

Responsable de Publication
Faouzi Ghrab

Directeur de Rédaction
Mahmoud Abdelmoula

Correspondance

25 Bis, rue Asdrubal- Tunis 1002
Tél : 71 799 200 - 71 799 454
Fax : 71 787 234
cgdr@cgdr.nat.tn
www.cgdr.nat.tn

Les contributions publiées expriment
l'opinion de leurs auteurs. La « Revue du
Développement Régional » n'entend en
donner ni approbation ni improbation.

Conception & impression
Imprimerie Tunis-Carthage

SOMMAIRE

EDITORIAL

ACTIVITÉS & PRATIQUES

- Covid-19 et croissance économique en Tunisie :
Impacts
- « PDI » : Conventions de partenariat établies

RÉGIONS

- Inondations au Gouvernorat de Nabeul :
Un Plan de relèvement à l'œuvre...
- Le CGDR, acteur de développement forestier
dans le Nord-Ouest de Tunisie
- « *Irada* » au Gouvernorat de Sfax
- Développement rural et ER en Tunisie :
Une expérience pilote au Gouvernorat de Mahdia

OBSERVATION RÉGIONALE

- CGDR : Vers une Plateforme Géostatistique Web

COOPÉRATION INTERNATIONALE DÉCENTRALISÉE

- Développement territorial au Royaume du Maroc :
Le « Nord » comme milieu de bonnes pratiques...
- La Tunisie contribue à la mise en œuvre du Projet
« REGEND »
- Partage de connaissances et partenariat décentralisé

REFLEXION

- Économies d'agglomération, formation des villes
et déséquilibre régional en Tunisie
- Disparités régionales en Tunisie
- Changer les villes pour une relance post-Covid

RECHERCHE

- Femme rurale tunisienne en activité et accès à la
couverture sociale

PUBLICATIONS

- Disparités territoriales en Tunisie :
Nouvel essai d'analyse

Chères lectrices, chers lecteurs,

Neuf ans, déjà ! Votre « Revue du Développement Régional » aborde sa 10ème édition. Dans un format rénové. Plus convivial.

Depuis son lancement en 2012, que d'acquis en termes tant de maturité éditoriale que de notoriété auprès de ses publics d'institutionnels, praticiens, professionnels, et d'universitaires.

Au moment où nous engageons la clôture de cette édition, un problème de santé publique surgit dans le monde: Covid-19. Notre Tunisie n'en fut pas épargnée...

Prions pour que son issue soit humainement supportable... et paix à l'âme de nos disparus...

A la faveur de ses initiatives et processus, le C.G.D.R consolide son rôle institutionnel d'opérateur public de référence de l'action régionale en Tunisie en accueillant la Commission du Développement Régional de l'ARP sortante venue s'entretenir autour de nos Programmes Spécifiques.

Par ailleurs, la mise à jour de nos ressources « données et connaissances ». Des études territoriales sont en phase avancée de réalisation dont une à vocation trans-régionale puisqu'elle porte sur l'élaboration de stratégie appropriée à la relance du vaste frange frontalière du territoire national, à l'arrière-pays de l'ouest et du sud du pays.

Aussi, le processus de mise en place d'Observatoire des Régions entame son amorçage effectif avec la capitalisation de

résultats d'étude relative au « RIDER¹ » et de partenariat établi autour de la géo-statistique numérisée ...

A ce partenariat, trois autres sont ajoutés. Respectivement, avec l'ANME, autour de « REGEND », projet multilatéral des NU où le C.G.D.R accomplit une mission d'opérateur de développement, le MDICI, autour de « IRADA » pour l'impulsion de projets d'investissement collaboratifs à l'échelle régionale, et, enfin, avec l'APDN (Maroc) et ce dans une perspective de coopération maghrébine décentralisée...

Il en découle un contenu éditorial suffisamment varié et instructif abordant des arguments dont le développement rural articulé aux ER à petite échelle, l'appui à l'Entrepreneuriat, l'Intelligence et l'observation Territoriales...

Le C.G.D.R, demeure, par ailleurs, entreprenant dans sa mission d'appui au développement régional et local. Outre des visites de travail effectuées aux Gouvernorats du N-E et du C-E, le Programme de Développement Intégré bénéficie d'impulsion concertée avec les acteurs intervenant dans sa mise en œuvre en régions tout en faisant l'objet de rencontre nationale d'information, de partage et de capitalisation.

Avec son format éditorial rénové, augurons que cette édition aura mérité votre adhésion...

Bonne lecture.

La Rédaction

1- Etude « RIDER », CGDR, 2017

Covid-19 et croissance économique en Tunisie : Impacts

En vue d'activer la préparation de plan de relance de l'économie nationale et ce dans un contexte de récession engendrée par la pandémie Covid-19, une étude d'impacts vient d'être conclue sous la conduite du MDICI-PNUD. Outre l'impact global, elle porta sur les répercussions conjoncturelles de la pandémie sur les PMIs et les familles tunisiennes en relevant une situation de précarité financière rampante à même d'engendrer une paupérisation monétaire multidimensionnelle.

Parmi les résultats auxquels l'étude parvient, on relève la régression de la croissance économique, de l'investissement et de la demande privée conjuguée

au recul du commerce extérieur, des transports et du tourisme. Il en découle, une fragilité industrielle, notamment les ITH.

Des recommandations opératoires sont livrées par l'Etude afin de pouvoir juguler ces impacts récessifs.



« Agencification » des ODRs :

La Revue Fonctionnelle comme outil de refonte organisationnelle

Dans le cadre du projet « MAPU » (Présidence du Gouvernement), une mission d'expertise (2018-2019) s'est penchée sur la Revue Fonctionnelle « RF » de départements gouvernementaux dont le MDICI. Le CGDR fut convié aux travaux de ses ateliers de réflexion en vue d'alimenter le processus d'analyse menée.

Des pistes de refonte organisationnelle du département et ce dans une perspective de performance et d'efficience accrues furent identifiées. Aussi, la question des rapports

hiérarchiques et organisationnels qu'entretient le MDICI avec ses agences y fut ainsi examinée. Elle fut l'opportunité d'explorer la faisabilité d'un « agencification » pertinente des ODRs dont le CGDR. Le dessein n'est autre que de favoriser l'émergence de processus de repositionnement institutionnel.

Une « RF » est un outil de gestion axé sur des résultats, au service d'une stratégie et qui s'appuie sur des données probantes. Au niveau organisationnel, elle permet de vérifier la concordance des missions réalisées aux textes législatifs et réglementaires.

INTERREG NEXT ITALIE-TUNISIE : Le CGDR au Comité de Programmation

De par son parcours réussi de partenaire entreprenant aux projets de CTF lancés par l'UE depuis 2007, dont les Programmes IEPV CTF MED et ITALIE-TUNISIE, le CGDR s'associe de nouveau au processus de programmation d'instrument euro-med. : Programme INTERREG NEXT ITALIE-TUNISIE.

Un Comité de Programmation Conjoint (CPC) composé de partenaires italiens et tunisiens vient d'être mis sur pied auprès de l'AG (Sicile, Italie) en vue d'établir le Programme (2021-2027).

Ses travaux qui se dérouleront sur des phases opérationnelles (2020-2021) porteront sur :

- La définition de lignes directrices, d'actions de concertation entre partenaires et de stratégie opérationnelle du Programme (Priorités, actions, des Zones éligibles...),
- Etablissement des modalités d'utilisation des ressources (AAP, type de projets...) et d'Évaluation de l'impact sur l'environnement, du Plan financier et des structures de gestion.

Approche « HIMO » : Le C.G.D.R, acteur du 18^e Séminaire des Praticiens

Le 18^e Séminaire Régional des Praticiens « HIMO » a tenu ses travaux en Tunisie (Tunis, 09-13 septembre 2019). Environ une centaine de praticiens de l'approche « HIMO » venant de pays d'Afrique et d'Asie ont partagé leurs pratiques et réflexions avec l'ensemble de participants représentants d'institutions publiques tunisiennes, dont le CGDR et le MDICI, co-organisateurs avec l'OIT.

Les panels organisés ont porté sur des divers aspects de la pratique « HIMO », notamment l'optimisation des techniques et ressources locales en matériaux de construction, tout en mettant en exergue l'apport de cette approche d'emploi intensif de main-d'œuvre dans des travaux de construction, de production, de transformation, d'entretien et de services des infrastructures locales. Des visites de sites ayant expérimenté cette pratique « HIMO » en régions tunisiennes (Le Kef, Jendouba et Nabeul) furent

organisées. En Tunisie, le CGDR y est partenaire à travers son « Programme de Développement Intégré » dans cinq gouvernorats (Siliana, Sidi Bouzid, Kasserine, Gafsa et Nabeul).

Prévue au Rwanda, la prochaine session (2021) aura à capitaliser davantage sur les bonnes pratiques de ce concept.



« Programme de Développement Intégré » : Conventions de partenariat établies

En vue de garantir les conditions favorables à la mise en œuvre du « Programme de Développement Intégré - PDI » en régions, le C.G.D.R vient de renouveler et d'enrichir ses partenariats établis avec des opérateurs publics, techniques et de financement, intervenant à l'implémentation des diverses composantes du « PDI » notamment la réalisation de projets individuels productifs et des actions de formation ciblée pour les start-ups et les promoteurs potentiels. Des Conventions de partenariat y furent signées avec APII, APIA, ANETI, ATPF, ONA, OEP, AVFA, BFPMEs, BNA, BTS...

La cérémonie qui a eu lieu en présence du Ministre des Fiances en charge par Intérim du Ministère du Développement, de l'Investissement et de la



Coopération Inter'le fut l'occasion pour souligner la pertinence du « PDI » comme instrument d'action dans un contexte de promotion de nos régions, notamment intérieures.

CGDR (Tunisie) - APDN (Royaume du Maroc) :

Vers un partenariat maghrébin décentralisé mutuellement bénéfique ...

Le C.G.D.R vient d'enclencher un nouveau partenariat institutionnel international. Cette fois-ci, à vocation maghrébine. Dans une perspective d'opérationnalisation d'un processus partenarial lancé depuis 2013, une délégation de l'A.P.D.N, Agence pour la Promotion et le Développement du Nord (Royaume du Maroc) vient d'effectuer une visite de travail et de partage en Tunisie.

Lors de visites sur sites organisées aux Gouvernorats de Siliana, dans le Nord-Ouest, et de Tunis, la délégation de l'A.P.D.N, dirigée par El Bouyousfi Mounir, Directeur Général, s'est intéressée aux ouvrages réalisés dans le cadre de projets du « Programme de Développement Intégré ».

Au terme de la visite, lors d'une réception solennelle auprès du Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Inter'le, une Entente de partenariat institutionnel a été signée. Il s'en sort, une programmation biennale conjointe

d'échanges mutuellement bénéfiques et d'actions à établir et à en amorcer la mise en œuvre dès cette année 2020. Tant pour les deux partenaires publics que pour les Collectivités territoriales, tunisiennes et marocaines, de leurs territoires respectifs : Les Nord-Est et Centre-Est tunisiens et le Nord marocain.

Bienvenue et bon vent à cette initiative partenariale maghrébine.



C.G.D.R (Tunisie) - IDEA Agencia (Espagne) :

Un partenariat transfrontalier méditerranéen à consolider...

Accédant à une invitation de la part de son homologue institutionnel d'Andalousie (Espagne), Agencia IDEA (www.agenciaidea.es), le C.G.D.R a entrepris une mission exploratoire des pratiques d'entrepreneuriat coopératif ainsi que des modes d'empowerment social. Y prirent part des professionnels du Programme national de Développement Intégré (PDI). Des pistes convenues de partenariat y furent débattues dans une perspective de consolidation réciproquement entretenue de rapport collaboratif préalablement amorcé à l'occasion de projet de

Coopération Transfrontalière (Egrejob, ENPI CBC MED, UE) au terme duquel une « Charte Euro-Med d'Emplois Verts » fut établie et dont fut manifestée une

volonté commune d'instructive capitalisation. Au CGDR, l'ambition demeure d'entretenir un processus enclenché d'ouverture qui soit à la fois pertinent et durable auquel des collectivités locales tunisiennes seront conviées à s'inscrire pour nouer à leur tour des coopérations institutionnelles mutuellement bénéfiques avec la Communauté Autonome et ses Provinces.



Inondations au Gouvernorat de Nabeul : Un Plan de relèvement à l'œuvre...

Chokri M'selméni
Fadwa SKANDAJI

DDR – Gouvernorat de Nabeul

Suite aux inondations ayant été enregistrées la péninsule du Cap Bon en septembre 2018, neuf Délégations territoriales sur seize avaient reçu, en une journée, plus de la moyenne annuelle de précipitations. Notamment, à Béni Khaled (297 mm), à Soliman (244 mm), à Bouargoub (205 mm) et à Nabeul (197 mm).

C'étaient les plus fortes précipitations jamais enregistrées dans ce territoire littoral tunisien.

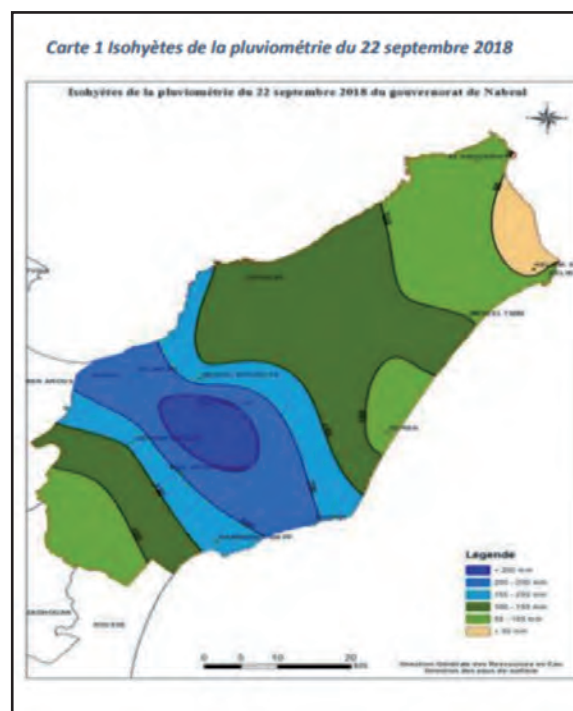
La tempête avait causé des crues subites et provoqué le débordement de plusieurs oueds.

D'importants dégâts y furent enregistrés impactant tous les domaines de la vie socio-économique dans la région : infrastructure, transport, santé, logement, agriculture, tourisme, commerce, artisanat, services publics...

Au terme d'un Conseil ministériel lui étant consacré, des décisions conséquentes furent prises en de relever la situation :

- Evaluation des dommages
- Evaluation post-catastrophe selon la méthodologie du PDNA
- Allocation de 5 MDT aux pistes rurales.
- Allocation de 25 MDT aux municipalités
- Promulgation de la loi relative à la réparation des dommages causés aux entreprises économiques.
- Ouverture de compte postal pour recevoir les dons numéraires.
- Accorder d'urgence une indemnisation des citoyens dont le logement fut endommagé.

- Mener une campagne de nettoyage
- Aide en nature et directe aux familles endommagées.
- Réparation de 2 500 logements endommagés.
- Réparation des infrastructures endommagées (routes, pistes rurales, établissements d'enseignement, locaux des forces de sécurité, agricoles...)
- Restauration du secteur agricole.
- Programme d'intervention dans les quartiers populaires endommagés.



Avec le support financier et technique du PNUD, de la Banque Mondiale et de l'Union

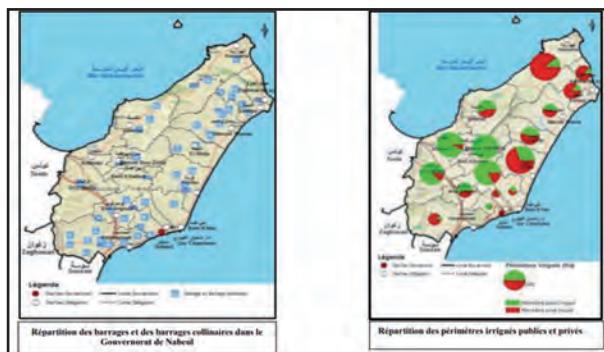
Européenne, le gouvernement Tunisien a conduit un processus d'évaluation post-inondation, reposant sur la méthodologie internationale d'évaluation des besoins post-catastrophe (Post-Disaster Needs Assessment, «PDNA»), en vue d'engager un plan de relèvement de la région (Disaster Recovery Frameworks, «DRF»). Le Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale en a conduit les travaux.

Les données issues du PDNA ont alimenté l'élaboration de Plan d'action réalisable pour le relèvement de la région où l'ensemble des domaines sont prévus : Agriculture, pêche, Industries, Commerce, Infrastructures...

Une entreprise qui fut possible à mener grâce à une concertation étroite avec les acteurs locaux dont les Communes et les organisations professionnelles...

Le rapport d'évaluation a permis d'estimer l'impact socio-économique de cette catastrophe naturelle ainsi que les besoins prioritaires à satisfaire et des éléments stratégiques et techniques pour le relèvement.

Les inondations ont eu des impacts significatifs dans des secteurs clefs du gouvernorat de Nabeul estimés à 299 MDT. Les plus affectés furent les transports, le logement et l'agriculture. Des pertes d'emplois y furent relevées (2 400 emplois)

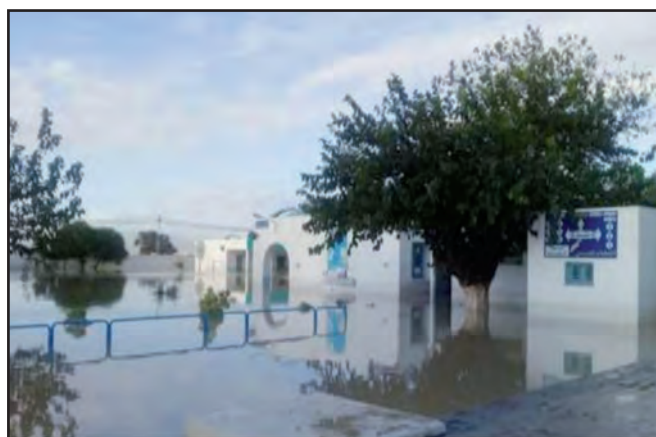


Faire du gouvernorat de Nabeul une

région plus résiliente sur les plans physique, économique et social tout en étant en mesure d'affronter les aléas climatiques extrêmes en assurant le bien-être de sa population et la préservation de son écosystème, fut la vision adoptée par ce Plan de relèvement.

Un Plan de relèvement participatif qui reposa sur quatre piliers :

- Reconstitution et renforcement des moyens de subsistance
- Reconstruction en mieux des biens physiques
- Amélioration des services sociaux de base
- Réduction des risques de catastrophes.



Outre l'apport de la coopération internationale, les projets et actions de restauration à entreprendre furent budgétisées dès 2018 pour s'étaler sur les budgets ultérieurs (2019 et 2020)

Par ailleurs, il est à noter que cette épreuve fut, pour les cadres techniques de la région, une opportunité d'acquérir une capacité de management des conséquences d'aléas naturels (PDNA et DRF)

Ch.M-F.S.

Le CGDR, acteur de développement forestier dans le Nord-Ouest de Tunisie

Saadaoui Fraj
Chef de Projet (PDI),
Gouvernorat de Jendouba

Le développement forestier dans son rapport aux ressources en Eaux constitue un pilier de la dynamique régionale au Gouvernorat de Jendouba, dans le Nord-Ouest de Tunisie. Des acteurs de la société civile régionale se mettent à contribuer à son impulsion pour en faire un facteur de DD.

Dans cette perspective, une initiative prometteuse a été menée par une O.n.g locale, Association Tunisienne des Eaux et des Forêts « ATEF », active dans ce vaste territoire forestier, et ce en conviant des opérateurs publics d'appui au développement local dont le CGDR à apporter leurs contributions respectives à l'animation d'une manifestation festive locale tenue entre deux villes forestières (Tabarka et Ain Draham)¹

Organisé dans le cadre de la semaine forestière tuniso-qubécoise (Canada), le Festival des Eaux et Forêts² vise, entre autres objectifs, à doter les Communes forestières de la région du Nord-Ouest, particulièrement, et de Tunisie, plus largement, de vision stratégique à même de leur permettre d'aborder le processus de décentralisation en cours outillées d'une capacité de prospective.

Aussi, à travers cette action, les organisateurs se proposaient de fonder un rapport de partenariat décentralisé entre les Communes forestières de la région et leurs homologues québécoises dont la Matawinie, vaste MRC de la Région administrative de Lanaudière. Un partenariat envisagé et même encouragé, par ailleurs, de par les dispositions du Code des Collectivités Locales de Tunisie.³

Cette manifestation se voudrait ainsi

comme un espace d'échange d'informations et de débats d'idées entre acteurs publics de développement local et forestier et de la société civile, respectivement,

de Tunisie et du Québec (Canada). Outre le CGDR, le Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement y a également apporté sa contribution.

Des Délégations d'Algérie (Wilaya d'El Tarf, Nord-Est du pays) et de la Côte d'Ivoire y ont pris part, également. De ces débats, des pistes d'action et de coopération ont été recommandées. On en relève :

- Sauvegarde et promotion des ressources naturelles de la région du Nord-Ouest tunisien (Eaux, Faune, Flore, produits de carrières...)
- Développement des tourisms durables (forestier, culturel, sportif, écologique...)



1- Semaine Tuniso-Canadienne, « Eaux et Forêts » (26/06-02/07/2019)

2- Festival des Eaux et Forêts, Tabarka, Gouvernorat de Jendouba, 26 Juin - 02 Juillet 2019

3- Art. 40, Chapitre « Coopération internationale Décentralisée », L.O 29/2018

- Amélioration de la qualité de vie des forestiers.
- Partenariats entre O.n.gs régionales, de Tunisie et du Québec (Canada) autour des métiers spécifiques : artisanat forestier agro-alimentaire, Economie d'eau, Energies renouvelables, Economie Sociale ...

Un potentiel forestier à mettre en valeur...

Lors des échanges et rencontre d'affaires tenus entre professionnels du développement local en milieu forestier, l'accent a été mis sur la haute valeur environnementale des ressources naturelles disponibles dans la région du Nord-Ouest tunisien, notamment au territoire de Tabarka et Ain Draham. Multiples sont les opportunités de développement que pourrait accueillir ce territoire densément forestier : unités de transformation de liège, de bois, d'extraction d'huiles essentielles et de séchage de plantes aromatiques et médicinales.

Aussi, l'exploitation de la biodiversité serait à même de favoriser l'implantation d'industries pharmaceutique et parapharmaceutique, la qualité de l'environnement ainsi que le thermalisme. Le développement de ces secteurs offrirait des opportunités d'emploi aux populations...

Il est évident qu'il demeure essentiel de mettre en valeur et de promouvoir les produits d'artisanat local à base de ressources forestières (sculpture sur bois, meuble, rotin...).

Le milieu forestier dans le Nord-Ouest de Tunisie demeure propice à des opportunités d'élevages traditionnel (caprin, ovin) et en hors sol (lapin, poulet escargot) dont une pleine exploitation nécessite une offre de prestations appropriées (bâtiments, fromageries...)

Apiculture et pisciculture sont des activités autant attractives et bénéfiques à la population locale. Egalement, une agriculture à forte

valeur ajoutée pourra bien s'y développer compte tenu des qualifications locales et les possibilités d'irrigation disponibles.

Le domaine forestier au Gouvernorat de Jendouba est bien indiqué pour autoriser des activités touristiques à même de générer des opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat considérables. Encore faut-il pour cela mettre en valeur les patrimoines naturel (sources d'eau, sites classés...), historique et architectural, spécifique, du territoire : Ecotourisme, tourisme de santé et chasse...

Toutefois, l'écosystème forestier se trouve handicapé par des contraintes subsistantes sur la voie de la promotion d'un développement local durable, notamment une infrastructure insuffisante (routes, gaz de ville, service divers...)

Des investissements publics seraient, donc, à entreprendre en vue d'impulser l'économie forestière de la région et ce moyennant le renforcement des opportunités d'emploi et l'adoption d'une gouvernance rationnelle des ressources locales.

Le CGDR, comme acteur public d'appui au développement territorial, demeure en mesure de soutenir des initiatives locales pareilles, notamment à travers son dispositif de Programme de Développement Intégré (PDI). Dans ce cadre, des artisans, du Nord Ouest, bénéficiaires de formation et de financement y ont participé en exposant leurs produits forestiers

Concluons par rappeler qu'au Gouvernorat de Jendouba, le CGDR a entrepris trois projets développement intégré (équipements, micro-entrepreneuriat, travail autonome...) tout en entreprenant, actuellement, six autres, soit, à titre indicatif, 23% des projets intégrés entrepris dans le Nord-Ouest de Tunisie (40 Projets).

S.F.

« Irada » au Gouvernorat de Sfax : Apports et perspectives d'approche collaborative Public-Privé

Ben MAKTOUF Nahed
DDR - Gouvernorat de Sfax

Au moment où nous mettons sous presse cette édition de notre « RDR », un projet collaboratif innovant de partenariat public-privé à entreprendre au Gouvernorat de Sfax est validé et dont le financement moyennant une subvention au titre du Projet « Irada » est approuvé. Il vise l'appui à la compétitivité de deux filières objet de l'article ci-suit : IMM et HEALTH-TECH. Un contrat est en cours d'établissement entre le CGDR et la Technopole de Sfax, organisme public porteur du projet, en vue d'enclencher sa mise en œuvre. Bon vent !

En Tunisie, l'approche de développement de l'Entrepreneuriat est concrétisée selon divers paradigmes. Les « projets collaboratifs » associant les partenaires public et privé en fait partie.

C'est bien l'objet du projet « Initiative régionale d'appui au développement économique durable » (IRADA), financé par l'UE¹ (32 millions €). Ce nouveau projet (2018-2022) qui vise à contribuer au développement économique durable et inclusif et à l'amélioration de l'employabilité dans huit gouvernorats pilotes (Gabès, Médenine, Gafsa, Kasserine, Sfax, Sidi Bouzid, Bizerte et Jendouba) est porté lors de sa mise en œuvre par deux ministères :

- Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale (MDICI), bénéficiaire de la Convention de Financement investi de la mission de suivi de la mise en œuvre des activités d'appui au secteur privé.
- Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (MFPE), partenaire



technique pour la mise en œuvre du volet FP/Emploi du Projet.

A travers la création des plateformes régionales de dialogue public-privé (PDPP), le projet vise à identifier des axes prioritaires d'impulsion du secteur privé (SP) et la formation professionnelle (FP). Plus précisément, il s'agit :

- Du renforcement de la contribution du SP au développement économique durable dans les régions ciblées
- De l'amélioration de la qualité et de la pertinence de l'offre de FP initiale, continue et des services d'accompagnement à l'emploi pour mieux répondre aux besoins du marché du travail national et international.
- De la pérennisation de la participation structurée des acteurs régionaux au développement du SP et à la gouvernance de la FP.

Un écosystème des affaires propice

Deuxième pôle national en considération de son double poids démographique et son

1- Convention de financement n° ENI/2015/038-411 du 15-12-2015

rôle économique, le Gouvernorat de Sfax est réputé pour son dynamisme entrepreneurial. La part de l'investissement privé au total des investissements réalisés n'y a pas cessé de croître pour atteindre 79.4% (2011-2015) contre 55.9% au niveau national. Le Plan de Développement (2016-2020) y prévoit une participation consistante du secteur privé.

L'économie du gouvernorat, autrefois basée sur l'huile d'olive, la pêche et la transformation des phosphates, enregistre des mutations économiques pour devenir un pôle industriel avec la prolifération de PME manufacturières (12,3% du tissu industriel national), le développement tertiaire et la diversification du agricole.

Quatre filières productives (ITH, IAA, IMM et ICH) y représentent 74.9% du tissu industriel en nombre d'entreprises et 78,3% en nombre d'emplois dans la région. Les entreprises totalement exportatrices (ETE) y représentent 20,4% des entreprises de la région.

La région s'oriente de plus en plus vers les cultures biologiques et le conditionnement de produits agricoles et de pêche.

L'olivieraie biologique y dépasse 25 300 Ha soit plus du cinquième de la superficie oléicole biologique nationale ; ce qui fait de la région premier producteur d'huile d'olive biologique.

Aussi, le secteur de la Santé y occupe une place avantagée grâce aux compétences locales et à l'infrastructure de santé publique disponibles alors que les NTICs y disposent d'atouts non négligeables, notamment des qualifications, une université ouverte sur son environnement économique ainsi qu'une Technopôle dédiée...

Compte tenu de ces spécificités, potentialités et performances, huit filières économiques dans la région, ont été soumises à la Plate-forme de Dialogue Public-Privé « PDPP » qui en a retenu trois filières : Industries mécaniques

et métallurgiques (IMM), Technologies pour la Santé et l'Oléiculture.

En effet, les IMM représente, respectivement, 18,8% et 16.6% du tissu industriel et des emplois de la région. Elles se composent de branches variées. La filière présente un potentiel de développement sur les marchés national et international.

Par ailleurs, le Gouvernorat de Sfax possède des atouts non négligeables à même d'autoriser un développement des technologies pour la Santé : des infrastructures hospitalières publique et privée de haut niveau (Faculté de médecine, deux CHU, cliniques privées, laboratoires pharmaceutiques, plus de 2000 médecins praticiens...) et des institutions technologiques (Technopole, centre de recherche, Ecoles d'ingénieurs...), d'entreprises et startups ...

Enfin, la filière oléicole. Elle impulse du dynamisme dans l'appareil économique de la région en contribuant au renforcement de ses sources de financement à partir des recettes générées par l'exportation. La filière est réputée pour les emplois créés. Un impact appelé à s'amplifier comme en témoigne l'impulsion, actuellement, donnée à l'activité de conditionnement d'huile d'olive pour approvisionner le marché méditerranéen et même extra méditerranéen (nord américain, asiatique...)

Un dispositif de Formation à perfectionner

Au Gouvernorat de Sfax, l'écosystème des affaires est caractérisé par un dispositif performant d'éducation, de FP et de recherche lui conférant une réputation de pôle de R&D où des organisations actives œuvrent pour l'entrepreneuriat.

Les prestations de FP y sont assurées par des centres de formation (CFP) relevant

des dispositifs de formation public et privé (formation initiale).

Particulièrement, le dispositif public qui dispense 70 spécialités dans divers secteurs: Agriculture et pêche, Cuir et Chaussures, Electricité et Electronique, Bâtiment, Travaux publics, Textile - Habillement, Mécanique générale, construction métallique, Agro-alimentaire, Transport, Véhicules et engins, commerce, Informatique, Tourisme et hôtellerie, Services...

A relever qu'une pénurie d'études fines et donc d'informations précises handicape l'observation rigoureuse du chômage et



de l'insertion des diplômés de la FP dans la région, principal indicateur de l'efficacité et la pertinence du dispositif de FP2.

Un constat confirmé parmi d'autres lors du diagnostic régional établi en 20193 :

- Offre de formation régionale demeure insuffisante en qualité et en quantité, notamment dans les secteurs ITH, BTP, IMM, IB, ICH, IAA...
- Inadéquation entre cadence des changements des métiers et évolutions de l'offre des CFP

2- En 2014, le taux régional de chômage des diplômés de la FP s'établissait à de 12% contre 30.6% pour les diplômés de l'Université.

3- Collaboration DDR (CGDR) - INS

- La capacité d'accueil régionale n'évolue pas relativement à l'augmentation de la demande des compétences
- Une pénurie de main d'œuvre qualifiée issue de la FP dans tous les secteurs
- Absence de suivi et d'accompagnement des sortants de la FP
- Peu d'études fines sur l'état du marché du travail et sur l'évolution de l'organisation du travail et des compétences demandées par les entreprises

Il en découla l'urgence de mettre en place un Observatoire du marché du travail régional.

Des Chaînes de Valeur identifiées

D'abord, la CDV « Huile d'olive ». Suite au diagnostic qui en est établi (2019), des orientations et priorités stratégiques sont validées par les acteurs de la « PDPP » régionale ainsi qu'un plan d'action.

Ensuite la CdV « HEALTH-TECH ». Là, une démarche «SMART SPECIALISATION – S3» de spécialisation intelligente est adoptée4. L'accent y est mis sur les dispositifs médicaux en transformation (digitalisation, certification, diversification) à traduire en projets (activités transformatives) et ce selon un plan d'action stratégique de la filière.

Enfin, un dernier plan stratégique est établi pour la filière « IMM » d'où une CdV « Mécanique de précision » est retenue comme porteuse et prioritaire de par son allure transversale et son degré critique à l'amélioration de la compétitivité des entreprises de la filière dans la région.

Des projets collaboratifs susceptibles d'être financés par le projet « IRADA » y sont identifiés.

N.B.M

4- Dominique Foray, (École Polytechnique Fédérale de Lausanne, Suisse)

Développement rural et Energie renouvelable en Tunisie : Une expérience pilote au Gouvernorat de Mahdia

Mohamed Abessalem
Directeur Central, CGDR

« Le développement local est un processus concret d'organisation de l'avenir d'un territoire par les effets conjoints de la population concernée, pour construire un projet de développement intégrant les composantes économique, sociale et culturelle des activités et ressources locales »¹. Le rôle devenu fondamental de l'énergie comme input du développement économique a amené des réflexions autour du développement reposant sur la consommation énergétique. Les approches de sortie de l'ère de l'énergie fossile sont controversées, selon les intérêts respectifs des acteurs.

Genèse d'initiative arabe : « REGEND »

L'initiative « REGEND » d'utilisation des énergies renouvelables (ERs) de petite échelle dans des activités économiques, est conçue par la Commission économique et sociale des N-U pour l'Asie de l'Ouest (ESCWA). Elle puise ses ressources dans :

- La volonté appuyée par les hautes instances mondiales pour sortir de la dépendance aux énergies fossiles ou nucléaires, en relation avec la lutte contre le réchauffement climatique
- La conscience partagée pour porter à profit des transition vers les ERs dans un processus de croissance économique respectueux de l'environnement et faisant face aux retombées visibles sur le réchauffement climatique et à l'effet de serre provoqués par les émissions des gazs nocifs (dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, méthane

et CFC) accentuant les dégradations écologiques.

- Les « ODDs » votés en 2015 par les NU, notamment « ODD 7 » stipulant le droit d'accès à l'énergie durable et abordable, comme élément pour la concrétisation d'autres objectifs (santé, éducation...)
- La particularité de la région arabe, dont la Tunisie, potentiellement dotée des conditions favorables au photovoltaïque (PV), en particulier, comme source alternative d'énergie propre, avec les technologies collaires.
- Les déficits énergétiques croissants dans les pays arabes partenaires au Projet (Tunisie, Jordanie et Liban)

C'est dans ces contextes que du projet « REGEND » d'utilisation des ERs à petite échelle a pris naissance.

En Tunisie, l'usage des ERs remonte aux années 1970 avec l'expérimentation des biogazs dans le cadre d'un projet visant à la population rurale d'accéder à une énergie à coût abordable dans une région forestière sensible².

Toutefois, l'extension du réseau électrique rural et la faible capacité des ménages ruraux à entretenir ce créneau ont limité l'impact de cette expérience.

En dépit de l'indisponibilité d'un cadre global claire en la matière et grâce à l'apport de l'ANME dans les années 1990, une première tentative fut amorcée en vue d'en doter les foyers ruraux

1- DATAR 1972

2- Sejane (Gouvernorat de Bizerte, Nord de Tunisie)

hors connexion au réseau électrique public (éclairage, alimentation des appareils électriques domestiques...) dans le cadre du PRD. Cette expérience s'est étendue moyennant l'usage du PV dans les projets économiques (pompage de l'eau, dessalement des eaux saumâtres pour l'agriculture irriguée...) ainsi que des incitatifs financiers prévus au FTE, géré par l'ANME. L'énergie éolienne connaît aussi son essor avec des installations d'éoliennes dans les régions du Cap Bon et de Bizerte. Actuellement, on estime à 4% le taux de l'énergie renouvelable dans la consommation énergétique globale tunisienne. L'objectif de 30% d'ERs à l'horizon 2030 demeure toutefois ambitieux compte tenu des circonstances actuelles de mise en œuvre du Plan Solaire tunisien.

Apport du CGDR et actions planifiées

De par son approche, « *A l'écoute des régions* », et en vue de reconfigurer la dépendance nationale à l'énergie conventionnelle, le CGDR a adhéré à l'initiative de mise en œuvre prônée par ce projet. Pour cela, un partenariat est établi avec l'ANME, partenaire technique au projet : choix du site pilote, identification des actions économiques à implémenter, adhésion des bénéficiaires, montage associatif pour la durabilité du projet. Les montages institutionnel et financier du projet se présentent ainsi :

- Le Financement est assuré par la coopération internationale suédoise et mis à la disposition de l'ESCWA qui se charge de mobiliser les ressources techniques requises.
- Le CGDR contribue à l'orientation et à l'accompagnement des experts ESCWA pour réaliser le projet et en identifier les composantes selon les besoins de la population locale.
- L'ANME qui s'occupe comme partenaire technique de l'exécution de ses composantes techniques.
- Un Comité local de facilitation « LFT » est mis en place sous tutelle des autorités régionales et locales au Gouvernorat de Mahdia. Des ac-

teurs publics et associatifs y sont représentés.

Les investigations sur sites potentiels pré-identifiés dans quatre de gouvernorats tunisiens (Nabeul, Sousse, Monastir et Mahdia), en termes de potentialités de développement local, de disponibilité d'acteurs associatifs actifs et motivés, de degré de contribution de la femme rurale dans la dynamique économique locale et d'aspect sécuritaire ont abouti au choix, final, d'une localité rurale au Gouvernorat de Mahdia pour abriter ce projet pilote : «Neffetia» - Délégation de Chorbane.

Enfin, dans le cadre de ce projet, les activités à entreprendre sont :

- Installation chez des éleveurs d'équipements de refroidissement du lait à la ferme (tanks à lait) fonctionnant à l'énergie PV.
- Offre au GDA local de couveuses PV pour produire des poussins
- Installation auprès de la SMSA locale de système énergie solaire en vue d'alléger la dépense de consommation électrique.
- Equipement en énergie PV le pompage de l'eau du forage géré par le GDA et destiné à l'alimentation en eau potable.
- Equipement en énergie PV le pompage de l'eau d'irrigation de forages réglementaires, hors réseau de raccordement électrique.
- Mise à la disposition du GDA d'équipement d'emballage et d'étiquetage des produits du terroir, de moulinage à épices et produits céréaliers du terroir aidant à la commercialisation de ces produits ...
- Autonomisation de la femme rurale à travers une meilleure intégration dans la vie économique de son milieu.
- Soutien à la durabilité du projet : Implication et rôle des associations et acteurs locaux bénéficiaires, fonctionnement des équipements mis en place, renforcer la solidarité entre bénéficiaires.

A.M.

CGDR : Vers une Plateforme Géostatistique Web

Omar Belhaj
Géomaticien

Suite à l'étude relative au « RIDER » (Référentiel d'Indicateurs de Développement Régional, RDR n° 10-11, 2018), des indicateurs d'observation régionale du processus de développement furent retenus et présentés au CGDR, cartographiquement et graphiquement. Conjugué à une mise en place en cours de « Plateforme Géostatistique Web », ce processus annonce une perspective d'appropriation d'une rigoureuse et formelle pratique d'Intelligence Territoriale. Ci-suit un état de la conception de cette plate-forme géomatique numérisée lancée en partenariat avec un organisme de la société civile tunisienne (OTOMAP)...

La géostatistique est un domaine alliant les outils statistiques à un système d'information géographique (SIG) afin de décrire, visualiser et analyser des données spatiales ou spatio-temporelles.

Elle intègre les coordonnées spatiales (parfois temporelles) aux données à analyser. Depuis un moment, les outils et méthodes géostatistiques connaissent une expansion impactant l'ensemble des secteurs d'activité.

L'analyse géostatistique a également évolué, passant de l'uni- à la multi-variable et offre des mécanismes permettant d'incorporer des ensembles de données secondaires qui complètent une variable primaire d'intérêt, permettant ainsi la construction de modèles d'interpolation plus précis. C'est ainsi que les données statistiques régionalisées à caractères économique, sociale ou sociétale revêtent une importance capitale dans la mesure où elles permettent de rationaliser les choix et les décisions à prendre.

Avec le développement du TICs, la cartographie numérique interactive et dynamique prend aujourd'hui le pas sur les représentations statistiques « classiques », axées sur la cartographie statique, les tableaux et les graphiques, et devient une composante

incontournable bénéficiant d'amples capacités interactives fournies par ces TICs.

En cours de mutation économique et sociale, les institutions publiques de Tunisie sont vivement incitées à se doter de l'outil géostatistique et le déployer dans tout domaine du processus du développement, physique et institutionnel. L'élaboration de stratégies et programmes de développement de territoires, en particulier, requiert une appréciation fiable et donc chiffrée (Infrastructure, Socio-économie, Environnement, Gouvernance Locale...)

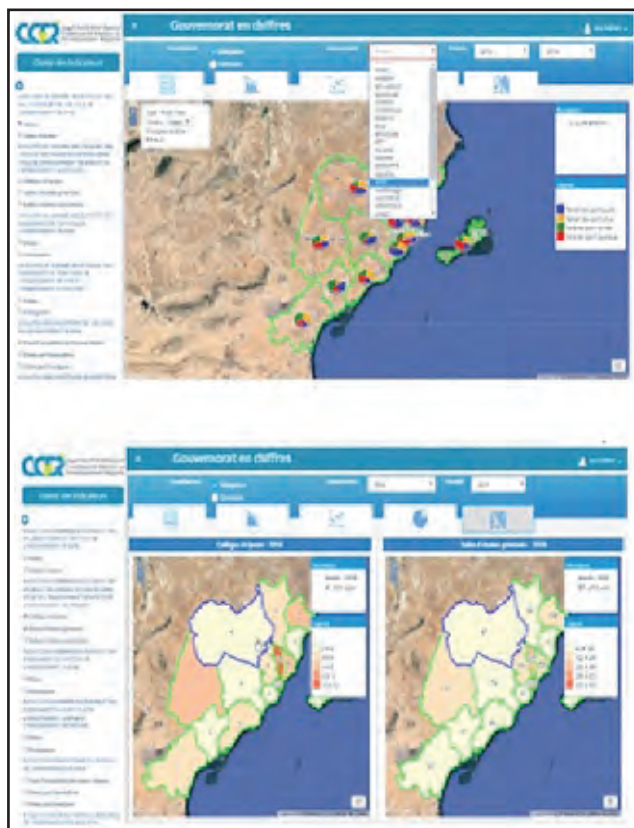
C'est dans ce contexte évolutif que, de part son rôle pivot dans l'élaboration des politiques publiques et de planification du développement régional, le CGDR s'est associé à OTOMAP, dans un partenariat visant la mise en place de « Plateforme Géostatistique Web » afin de moderniser et d'améliorer l'efficacité de son produit statistique.

Une démarche collaborative est adoptée pour l'implémentation de ce projet.

Dans une première étape, les deux partenaires se sont associés pour identifier des besoins et étudier les possibilités de disposer d'information statistique spatio-temporelle qui soit à la fois dynamique et précise relativement aux domaines d'Infrastructure, de Socio-

économie, d'Environnement et de Gouvernance Locale dans les unités administratives du pays : Gouvernorat et Délégation. Ensuite, conseillés par un opérateur technique¹, ils se concertent sur le choix de territoire pilote à retenir : la ville de Sfax.

Des modules du prototype de la plateforme à construire sont développés et un portrait numérique du «Gouvernorat de Sfax» est à dresser tout en cartographiant les données de la ville chef-lieu.



Ces modules portent sur l'administration, la commande et l'affichage de la plateforme, la cartographie et l'analyse spatiale ainsi que l'intégration et la mise en forme d'indicateurs :

1. Administration de plateforme

Ce module permet la gestion de la Base de Données (BD) et des profils d'utilisateurs, la création de nouveaux indicateurs, la création et la mise à jour de l'information géographique ainsi que la vérification et la validation de la fiabilité des données communiquées par les acteurs...

2. Commande et affichage

Selon les dernières mises à jour de la BD et des indicateurs, ce module permet de dégager un résumé sous forme de tableaux, de graphiques (courbe d'évolution, camembert, isobare, point, pourcentage...) et de cartes SIG publiées sur la plateforme géostatistique du CGDR de façon synchronisée, d'une part, et la présentation des résultats obtenus par indicateur, et ce par Gouvernorat, par Délégation et par Commune relevant de la compétence territoriale du CGDR, d'autre part. Ces cartes, combinées aux tableaux et à des graphiques explicatifs appuient l'analyse et enrichissent les études statistiques conduites.

3. Cartographie et analyse spatiale

Le développement de ce module cartographique permet la visualisation des cartes et l'affichage cartographiques d'un ou de plusieurs indicateurs statistiques avec l'intégration de fonds de cartes. Dans ce cas, le serveur permet d'interroger en temps réel les BD actualisées afin de livrer aux décideurs et utilisateurs des réponses à leurs requêtes. La cartographie offre une autre lecture possible des données, une représentation qui explique différemment les phénomènes en faisant ressortir les proximités géographiques. Egalement, elle autorise une visualisation complémentaire aux tableaux et graphiques permettant à chacun, selon ses préférences, de s'appropriier les éléments présentés. Une bonne étude se nourrit de différentes représentations et les traitements peuvent être

1- GIVEN, Tunis

tant géographiques que thématiques pour asseoir une réflexion.



4. Intégration et mise en forme des données

Opérateur public historique d'intervention de promotion régionale, le CGDR est dépositaire d'expérience et de savoir-faire non négligeables en matière de statistique régionale. Ils sont traduits essentiellement lors de processus par l'élaboration de monographies et tableaux de bord de régions ainsi qu'une Carte des priorités régionales et des documents à vocation d'information statistique : « Gouvernorat... en chiffres ».

Capitalisant sur ces acquis opérationnels, cette « Plateforme Géostatistique Web » en construction contribuera sans doute à doter les décideurs publics dont la Direction Générale du CGDR et ses services de programmation du développement local intégré, chercheurs

et citoyens, de données statistiques fiables régulièrement mises à jour. La cartographie dynamique est sollicitée lorsque l'information à représenter est constamment remise à jour. Cette étape consiste à la mise en forme et à l'intégration d'indicateurs statistiques et informations géospatiales définies dans « Gouvernorat de Sfax en chiffres » du triennat (2016-2017-2018)

Vers un « Observatoire des régions »...

Il en résulte que la mise en place d'une « Plateforme Géostatistique Web » auprès du CGDR permettra à ses services de mieux appréhender le territoire moyennant le suivi de ses indicateurs, le diagnostic de sa dynamique socio-économique et de ses déséquilibres ainsi que l'évaluation d'impacts des politiques publiques y sont menées. Ce type d'usage qui relève de la géo-décisionnelle est à même d'ouvrir une perspective à la pratique de programmation de projets en régions.

Néanmoins, si pertinent soit-il par rapport à l'action qu'entreprend le CGDR, cet outil géostatistique présente des limites opératoires. Il serait nécessaire donc d'envisager la mise en place – en interne – d'Observatoire territorial. Ce serait pour le CGDR une étape organisationnelle capitale d'amorçage d'un processus d'appropriation effective de démarche d'Intelligence Territoriale se traduisant par « l'organisation innovante, mutualisée et en réseau de l'ensemble des informations et connaissances utiles au développement, à la compétitivité et à l'attractivité d'un territoire ». Une démarche encore latente au CGDR.

Augurons que ce partenariat serait bien poussé dans le sens de cette perspective de mise en place d'« Observatoire des Régions » au CGDR.

O.B.

Développement territorial au Royaume du Maroc : Le « Nord » comme milieu de bonnes pratiques...

Le C.G.D.R vient d'enclencher un partenariat institutionnel international avec son homologue au Royaume du Maroc : A.P.D.N. Ci-suit un état de la pratique du soutien aux Collectivités territoriales du Nord marocain partagé par l'auteur. Instructif.

Au Royaume du Maroc, l'Agence pour la Promotion et le Développement du Nord (APDN) ne cesse d'inscrire son activité dans un contexte de nouvelle gouvernance territoriale et de développement accéléré. Elle a adapté ses métiers, amélioré ses instruments et renforcé ses partenariats à la recherche de résultats concrets de développement durable au profit des préfectures et provinces du Nord au Royaume.

En effet, ses missions de l'APDN s'articulent autour de trois axes :

- Etre un acteur d'analyse et de proposition de programmes de développement économique et social
- Appuyer les montages institutionnels et assurer le pilotage de programmes et projets
- Développer des pôles d'activités de promotion d'emplois.

Forte de cette expérience, l'APDN s'investit de plus en plus dans la capitalisation d'acquis et de perfectionnement de démarche et de modes de gestion et d'intervention ainsi que le partage d'expérience pour un repositionnement territorial efficace. Elle entend ainsi éviter la dispersion de moyens financiers, adapter sa gestion et concentrer son action avec pertinence en particulier là où son expertise est reconnue.



AZIZ CHAHBOUNI
Directeur Stratégie,
Apdn (Maroc)

Son rôle catalyseur de développement, d'intégrateur et de fédérateur lui ont permis d'assurer un effet de levier¹ en déployant ses moyens financiers pour mobiliser davantage auprès des partenaires, nationaux et internationaux, et d'augmenter sa capacité d'investissement et réaliser des programmes et projets complexes au profit des territoires et populations du Nord.

L'Agence a pu gérer, coordonner et mettre en œuvre des projets de développement territorial à l'instar de Tanger Métropole, du Grand Tétouan et Al Hoceima Phare de la Méditerranée.

Accompagnant et initiant des changements majeurs au niveau de son territoire d'intervention, elle demeure un acteur décisif en termes d'investissements publics disposant d'atouts lui permettant d'accomplir un rôle multiple :

- Levier institutionnel de développement comme Agence Nationale autonome à vocation territoriale, dotée de savoir-faire de gestion de programmes de développement intégré,
- Mobilisateur de fonds auprès des bailleurs de fonds nationaux et internationaux ;
- Catalyseur, intégrateur et espace de rencontre, de réflexion et de mise en

1- Jusqu'à 12 fois son propre budget.

œuvre de modèles et stratégies de développement intégré et territoriaux ;

Force de proposition pertinente grâce aux études stratégiques, territoriales et environnementales menées contribuant à une intelligence pertinente de problématiques spécifiques de développement et d'enjeux.

- Acteur apolitique à fort potentiel et valeur ajoutée.

Priorité au milieu rural pour un rééquilibrage territorial et un développement inclusif

La présence de l'APDN sur le terrain se trouve renforcée à travers le soutien direct et l'accompagnement qu'elle apporte aux acteurs locaux.

Ainsi, à partir de 2013, elle a opté pour une stratégie territoriale différenciée, en termes de quantification, d'analyse et de priorisation des besoins sur la base d'indices et d'indicateurs priorisant le milieu rural et l'initiative locale. L'objectif était de faire du Nord du Royaume un territoire développé, désenclavé offrant un meilleur cadre de vie aux populations locales.

Cette stratégie qui reposait sur l'implication effective des catégories de population contribuant à générer des opportunités, partageant les bénéfices du développement et participant à la prise de décision. Elle puise des axes essentiellement dans la vision Royale incitant les instruments de l'Etat à faire du Nord un espace propice à l'investissement et un modèle de développement régional intégré, ainsi qu'aux dispositions de la nouvelle Constitution (2011) préconisant une régionalisation avancée. Déménageant depuis 2014 de Rabat vers Tanger, l'APDN a opéré un dispositif stratégique visant à

faire converger le processus de développement local vers un équilibre territorial entre les milieux urbain et rural tout en contribuant à l'édification du processus de régionalisation avancée et de proximité.

Cette vocation qui trouve son essence dans l'élaboration de plateforme stratégique adaptée au milieu rural, dans un contexte de nouvelle gouvernance territoriale est fondée sur un diagnostic participatif approfondi, partagé et concerté.



Depuis plus de deux décennies, l'APDN, comme entité étatique, s'est résolument inscrite dans la stratégie globale ayant contribué à une amélioration notable d'indicateurs de développement humain (électrification, eau potable, scolarisation, services de santé, etc.). Pour conférer un contenu concret à cette approche territorialisée et participative, des

programmes de promotion rurale intégrée ont été mis en place visant l'enclenchement de dynamique rurale réelle et la création de modèle intégré pour les communes les pauvres, combinant le déploiement d'infrastructures, l'amélioration des conditions socio-éducatives et les activités génératrices de revenus (AGR).

Toutefois, une lacune se trouve relevée par l'évaluation : un faible degré d'appropriation de projets par les populations. Chose qui montre l'importance de concertation préalable avec les bénéficiaires aux niveaux de la fixation d'objectifs et de programmes d'exécution.

Une réflexion sur une nouvelle génération de programmes de développement rural est menée. Elle a débouché sur la proposition d'écosystème favorable au développement des territoires basé

sur des initiatives locales qui soient appropriées par la population et permettant de s'insérer dans l'économie régionale.

En matière de diagnostic territorial, l'APDN a pu accompagner les communes du Nord dans l'élaboration de Plans Communaux de Développement (PCD). Cet accompagnement a permis de favoriser l'émergence de dynamique de planification locale, provinciale et régionale intégrée et participative (élus politiques, instances publiques, société civile...) servant de base pour l'élaboration de feuille de route du développement intégré des régions du Nord.

Aussi, de développer une expertise territoriale capitalisée par une première base de données publique sur le développement du Nord résultant de vaste enquête-ménage (2 millions d'individus), des monographies et rapports de diagnostic participatifs ainsi que des cadres logiques. Cette expertise a abouti à la proposition d'Indice de Désenclavement Social (IDS).

Trois problématiques émergent du diagnostic territorial basé sur ces PCD :

- Localités présentant des déficits territoriaux flagrants liés à l'enclavement (zones montagneuses,...)
- Localités/provinces ayant des domaines développement faibles (infrastructures, services, revenus...)
- Provinces souffrant de faiblesse d'intégration économique en milieu rural.

Afin d'opérationnaliser sa stratégie, l'APDN a décliné sa plateforme stratégique selon trois objectifs :

- Réduire les déficits territoriaux
- Corriger les domaines de développement faibles (infrastructures, revenus...)
- Dynamiser l'intégration économique surtout en milieu rural

Le plan de développement résultant de la plateforme stratégique (2013-2021) est opérationnalisé au niveau des provinces et

préfectures du Nord visant à hisser les paramètres socio-économiques essentiellement en milieu rural.

Mise à niveau territoriale et amélioration des conditions de vie

Ce programme s'inscrit dans une logique de désenclavement social au profit des populations les plus vulnérables (femmes et jeunes) dans les zones enclavées et lointaines des Régions du Nord. Il concerne deux types de projets complémentaires : ouverture des pistes et construction d'ouvrages d'art ainsi que l'acquisition de brigades mécanisées (engins) au profit des groupements de communes et provinces dédiées au renforcement des capacités des collectivités territoriales en matière d'ouverture et entretiens des pistes rurales permettant l'amélioration d'accès des populations aux services sociaux de proximité et l'échange de flux entre territoires et contribuant ainsi à la dynamisation rurale.

Par ailleurs, divers projets sont entrepris : construction d'unités scolaires, préscolaires, écoles communautaires ou des collèges, lycées et internats de jeunes filles, contribution à la construction d'hôpitaux provinciaux et de centres de santé notamment pour la maternité, fourniture d'équipements éducatifs et sanitaires dont d'ambulances pour l'accouchement des femmes et de minibus scolaires pour le transport d'écoliers, construction d'équipements socio-sportifs de proximité et de maisons de jeunes aidant et contribuant considérablement à l'épanouissement des jeunes.

Réduction de la vulnérabilité

L'intervention permet de répondre à la problématique du fort taux de vulnérabilité en s'employant à le réduire (2%) et ce moyennant des projets d'ESS dont l'appui aux coopératives et AGR via la construction de souks, de foyers féminins

et de centres multidisciplinaires pour l'exercice d'AGR. Elle contribue aux objectifs et orientations de documents nationaux de référence : Initiative nationale pour le développement humain (INDH), nouvelle Constitution préconisant une Régionalisation avancée.

A souligner que l'ESS intègre la plupart des stratégies sectorielles depuis que Sa Majesté² avait explicité sa vision de ce secteur d'ESS : « ... bâtir une économie nouvelle capable d'accompagner la mondialisation et de relever ses défis ... une économie sociale où se conjuguent efficacité économique et solidarité sociale ».



Aussi, une dynamique d'ESS caractérise les régions du Nord marocain grâce aux coopératives et ONGs y sont actives ainsi qu'à leur riche potentiel en produits de terroir et à leur savoir faire ancestral entretenu.

Dans ce cadre, l'Agence a opté pour le renforcement des structures d'ESS reposant sur une approche territoriale de filière articulée au développement de nouvelles compétences et de capacités chez les producteurs et acteurs locaux ainsi qu'à la promotion des terroirs et du management de la qualité basée sur le respect de l'environnement.

Pour cela, un programme de développement intégré global s'inscrivant dans le cadre de sa

plate forme stratégique visant l'amélioration des conditions de vie des populations du Nord du Royaume, à travers la diversification et l'augmentation de sources de revenu générées par les secteurs économiques à fort potentiel fut élaboré. Les projets subventionnés visent essentiellement la valorisation des filières économiques de la Région, l'appui aux structures économiques, sociales et solidaires opérant dans des chaînes de valeur et le renforcement des capacités organisationnelles et opérationnelles des producteurs et promoteurs de produits et services locaux.

Intégration et ingénierie territoriales au service de la Région du Nord

Cet axe permet de dynamiser des filières économiques à potentiel d'intégration en particulier pour le milieu rural, notamment à travers la création de zones d'activités économiques, de zones industrielles, de locaux professionnels ainsi que la construction de marchés et abattoirs. L'objectif étant de créer une effervescence économique autour des leviers de croissance dans toutes les provinces. Ceci a permis à l'Agence d'être un précurseur de rééquilibrage rural-urbain avec des milliers de projets prédéfinis ou contractualisés dans le cadre de sa plateforme stratégique via des Plans de Développement Provincial élaborés selon un processus de concertation, négociation, contractualisation et de suivi-évaluation pour en faire un outil pertinent de développement territorial, multi-acteurs et multi-sectoriel.

Dans le cadre de l'accompagnement du processus de régionalisation avancée, l'Agence assura la maîtrise d'ouvrage et le pilotage de programmes lancés dans la Région : Tanger-Métropole, Aménagement d'Oued Martil, Grand Tétouan et Al Hoceima *Manarat al Moutawassit*.

L'APDN dont les professionnels sont organisés selon le cycle de vie de projet (planification, financement, réalisation et mise en œuvre, suivi-

2- Extrait du discours de S.M le Roi Mohammed VI (30 juillet 2000)

évaluation et support) collabore avec les acteurs locaux et les départements ministériels et agit comme relais d'ingénierie de développement socio-économique en offrant son expertise opérationnelle aux partenaires du Royaume ainsi qu'à l'international selon une formule de Coopération Triangulaire Nord-Sud-Sud³ : Ce mode opératoire de Gouvernance Locale a été qualifié par l'OCDE de « bonne pratique »⁴ : planification, participation citoyenne et développement intégré...



Dans un double contexte d'amélioration de la gouvernance publique et de raréfaction des ressources, les actions publiques se doivent d'être davantage réfléchies et mieux ciblées. Les projets menés par l'Agence sont priorisés en fonction des provinces les plus défavorisées, au regard d'indicateurs définis. Afin de renforcer la production de connaissances pour mieux orienter l'action tout en renforçant sa position comme opérateur pivot de développement des régions du Nord, l'APDN a adopté une politique d'évaluation interne de ses actions s'inscrivant dans une approche de performance et d'amélioration de l'efficacité.

Elle se propose de répondre aux exigences des contextes interne et externe à l'Agence, à savoir :

- Directives de Sa Majesté relatives à la

coordination et suivi-évaluation des politiques publiques

- Intégration de l'évaluation des politiques publiques dans la nouvelle Constitution du Royaume
- Amélioration de la gouvernance publique
- Projets priorisés en fonction d'indicateurs évaluable

L'outil évaluatif a donc trois principales finalités :

- Aide à la décision
- Participation démocratique
- Apprentissage

Dans l'optique de poser les jalons du développement au niveau régional, des « AREP », Agences Régionales d'Exécution de Projets, ont été créées (Loi organique 111-14 relatives aux Régions ; 2014), et ce afin d'apporter au Conseil de Région l'assistance technico financière ainsi que d'exécuter les projets et programmes adoptés. Dans ce cadre, l'APDN apporte son expertise selon une coopération synergétique en termes de :

- Planification Régionale ou Provinciale avec d'études de Plans de Développement intégré - PDP Taounate (2016), PDP Fahs Anjra (2017), PDRES et PDRA ...
- Planification participative multi-paliers du territoire national (Communes, Provinces et Région)
- Gestion de programmes de développement
- Contractualisation, avec capacité de mobilisation de partenaires...
- Développement de l'ESS
- Mise à niveau territoriale
- Evaluation des politiques publiques,
- Expertise de pilotage et de Maîtrise d'ouvrage de programmes complexes et intégrés : Programme de Développement Intégré, Programme d'Urgence d'Al Hoceima...

A.Ch.

3- Portugal, Espagne, Bulgarie, Région PACA, Thaïlande, Indonésie, Mali, Mauritanie, Sénégal et Tunisie

4- Séminaire relatif à la Gouvernance locale, Tanger, 3 mai 2016, Programme Royaume du Maroc - OCDE.



La Tunisie contribue à la mise en œuvre du Projet « *REGEN*D »

Le projet « *REGEN*D » est une initiative régionale pour promouvoir l'application des Energies Renouvelables (ER) à petite échelle dans les zones rurales Arabes, financé par Sida, Agence Suédoise de coopération Internationale au Développement, et mis en œuvre par la Commission Economique et Sociale des N-U pour l'Asie Occidentale (ONU-ESCWA).

Ses activités sont en cours de mise en œuvre dans trois pays pilotes de la région arabe : Jordanie, Liban et Tunisie. Sachant que les autres pays membres de l'ONU-ESCWA bénéficieront, également, de ses résultats.

En ciblant les communautés rurales arabes, « *REGEN*D » a pour objectif de long terme l'amélioration des conditions de vie, de la retombée économique, de l'inclusion sociale et de l'égalité de genres. Ses activités se focalisent sur la précarité énergétique, la rareté de l'eau, la vulnérabilité face au changement climatique et les difficultés liées aux ressources naturelles, à travers la promotion des technologies/applications d'Energie Renouvelable (ER) à petite échelle appropriées aux activités productives et au développement des micro-entreprises rurales.

Ci-suit une vue d'ensemble du concept :

Bénéficiaires

A travers une approche globale multi-acteurs, le projet « *REGEN*D » cible, principalement, les populations rurales y inclus les groupes marginalisés. Les bénéficiaires du projet incluent,

aussi, les organismes gouvernementaux (Énergie, Développement Economique et Régional, Planification, Industries, Agriculture, Femme...), les collectivités locales, les OSC dont les ONGs féminines.

D'autres acteurs seront présents lors de la mise en œuvre des activités du projet, comprenant des micro, PME, des institutions financières, des instituts de recherche académiques et des universités.

Résultats attendus et indicateurs de mise en œuvre

Meilleure connaissance de la dynamique socio-économique et politique, Prise en compte environnementale des communautés rurales, Compréhension des technologies d'ER à petite-échelle appropriées aux questions de genre, de développement d'entrepreneuriat et Prise en compte des liens Eau-Energie-Changement climatique.

- Le législateur et les autorités locales ont une compréhension développée du contexte local des communautés rurales et des technologies d'ER à petite échelle pour les activités productives, le développement de l'entrepreneuriat, la création d'emplois, la défense des droits de l'Homme, l'égalité des genres, la gestion des ressources et le renforcement de la résilience au changement climatique.
- Un Réseau de conseil en Energie et Entrepreneuriat basé sur le genre en déve-



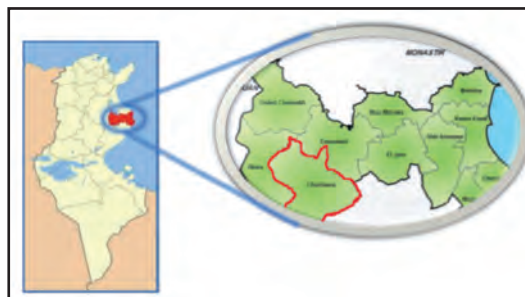
Dr. RADIA SEDAOU
Chef Energie,
ESCWA, Liban

loppement rural est créé pour soutenir l'application d'une approche énergétique reposant sur le genre et les droits de l'Homme en milieu rural.

- Des Equipes de Facilitation Locales (LFT) sont mises en place comme mécanisme de dialogue avec les parties prenantes locales sur les dimensions socio-économique et écologique de sorte à permettre l'évaluation des besoins énergétiques et des moyens de suivi des progrès dans les zones rurales ciblées.
- Renforcement de capacité des institutions publiques, privées et financières pour l'application de modèles d'affaires et l'implémentation de technologies d'ER à petite-échelle appropriées aux secteurs productifs en milieu rural.
- Le schéma de mise en œuvre de modèle d'affaires offrant des instruments de financement aux communautés rurales pour l'adoption de technologies d'ER à petite échelle appropriées aux activités génératrices de revenus (AGR) est examiné.
- Des initiatives de femmes rurales dans les communautés ciblées, sont présentées comme des projets susceptibles de bénéficier de financement.
- Des projets pilotes sont mis en œuvre et des leçons apprises sont partagées.
- Amélioration des opportunités de développement rural grâce à la création d'environnement favorable au secteur privé et aux femmes entrepreneurs pour investir dans les AGR en utilisant davantage les technologies d'ER à petite-échelle.
- Les réformes, procédures, textes réglementaires, mesures retenus ou préparés pour adoption afin d'intégrer l'utilisation des technologies d'ER à pe-

tite-échelle pour le développement rural ont augmenté.

- Les stratégies, politiques, plans d'action adopté(e)s par les organismes gouvernementaux pour soutenir l'autonomisation de la femme et renforcer son rôle d'Acteur de Changement pour le DD en milieu rural se sont multiplié(e)s.



Pérennité de l'Initiative Régionale

Demandes de services consultatifs reçues par l'ONU-CESAO pour appuyer la mise en œuvre des résultats du projet.

- Nombre augmenté des propositions de projets d'investissement d'ER à petite-échelle pour des AGR en milieu rural, préparées par des entrepreneurs locaux et soumises à d'investisseurs nationaux et internationaux, d'institutions financières et de fonds d'investissement.
- Les produits du projet sont utilisés par les partenaires pour le renforcement de capacités en intégration des technologies d'ER à petite-échelle aux Programmes nationaux de développement rural
- Réseau de praticiens établi.
- Plateforme régionale en ligne de dialogue politique, diffusion des connaissances et information sur les bonnes pratiques, fonctionnelle.

R.S.

Partage de connaissances et partenariat décentralisé : Le C.G.D.R consolide sa visibilité internationale...

Mahmoud Abdelmoula
Directeur, CGDR

Assez souvent, depuis sa fondation en 1981, le CGDR bénéficia d'apport d'expertise technique et de capacité professionnelle fourni par des partenaires gouvernementaux et internationaux d'aides bilatérale¹ et multilatérale² au développement.

Toutefois, ce n'est que lors des dernières années de son parcours qu'une prise de conscience s'y forgea quant à l'impérieuse ouverture sur son milieu institutionnel, tant national qu'international. La perspective n'est autre que de capitaliser sur ses acquis. Il en va de la visibilité ainsi que de la performance globale de l'institution-même.

Côté ouverture institutionnelle, des partenariats sont établis et entrepris avec des agences homologues dans divers pays amis de Tunisie et ce tout en s'employant à capitaliser sur des projets, entrepris, notamment, aux échelles euro-med. et arabe.

Dans ce contexte ouvert d'apprentissage professionnel, nos agents de développement opérant tant en régions qu'aux services d'appui de pilotage, de coordination, ont pu bénéficier d'instructives opportunités formatives à même de favoriser une acquisition accrue de compétences ainsi qu'une performance individuelle améliorée.

En effet, concomitamment aux visites d'études et autres exploratoires de partenariat institutionnel ainsi que de bonnes pratiques de développement territorial, des stages

de perfectionnement professionnel leur furent organisés. Ils portèrent sur divers aspects de la mission globale du CGDR : Soutien aux dynamiques territoriales et à la capacité institutionnelle des collectivités locales dans nos régions, aux prises avec un laborieux processus de décentralisation politique et d'ancrage d'une gouvernance locale performante.

Outre le partenariat bilatéral, une coopération transfrontalière euro-méditerranéenne³ ne cesse de s'ancrer dans la pratique courante au CGDR. Aussi, d'autres processus décentralisés de renforcement des capacités professionnelles sont enclenchés avec des partenaires maghrébins dont l'APDN, Agence du Nord (Maroc), et arabes à l'instar de l'Institut Arabe du Plan (Koweït). Si avec le premier, une Entente de collaboration vient d'être établie et dont la mise en œuvre est remise pour 2021, pour cause de pandémie Covid -19, avec ce dernier acteur d'excellence dédié aux études et à la formation en matières de politiques publiques de développement économique, d'entrepreneuriat et d'analyse statistique, l'effectif de nos professionnels bénéficiants de ses activités formatives ne cesse de croître. A cela s'ajoute, depuis 2019, une initiative multilatérale arabe⁴ d'implémentation de bonnes pratiques de développement rural durable avec « ESCWA », agence du Système des Nations Unies dédiée au Moyen-Orient, et à laquelle le CGDR contribue activement en mobilisant ses ressources humaines ainsi que son dispositif territorial de coordination.

1- Allemagne, Pologne, France, Espagne, Hollande, Turquie, Japon...

2- PNUD, OIT, OIM, ESCWA, FNUAP, FAO, UE, GiZ, AFD, USAid, ACIDI, JICA...

3- ENPI CBC Med, UE, Italie-Tunisie, INTERREG, Enpard...

4- Liban, Jordanie, Tunisie

Le CGDR innove...

Depuis peu d'années, dans ce domaine de coopération internationale décentralisée, le CGDR se met à innover. Ses agents de développement accèdent à de nouvelles d'opportunités formatives auprès d'acteurs publics de pays d'Asie. Il est vrai qu'en dehors du paradigme japonais « OVOP », « One Village, One Product » introduit en Tunisie depuis 2003, peu fructueux en termes d'effets recomptés sur les communautés rurales tunisiennes et ce à défaut d'appropriation ainsi que de capacité de déclinaison et de capitalisation intelligentes de la part de nos agences publiques de développement territorial bénéficiaires dont le CGDR, nos agents d'animation de territoires n'ont jamais eu à s'ouvrir sur des pratiques d'opérateurs homologues de pays de ce vaste continent.

Grâce à ITEC (Inde), programme fédéral d'appui technique et économique aux pays en développement dont la Tunisie, ils ont pu bénéficier d'apprentissages pertinents de soutien au milieu rural, assurés par une institution publique reconnue par la qualité de ses formations : National Institute of Rural Development and Panchayati Raj (NIRD & PR, Hyderabad, Inde. www.nird.org.in).

Bien que tardive, cette ouverture de nos professionnels sur des expériences instructives de développement ne pourra qu'engendrer d'opportunités supplémentaires au CGDR.

D'ailleurs, statistiquement, la participation des agents d'Etat tunisiens aux initiatives fédérales indiennes de renforcement des capacités technique et managériale demeure timide...

Par ailleurs, une perspective de capitalisation des acquis est progressivement amorcée au CGDR. Un laborieux processus de « partage de connaissances et de bonnes pratiques » en interne et même auprès de ses partenaires, y est lancé et ce en vue d'impacter positivement ses « métiers » et d'intercepter les compétences émergentes dans son domaine d'action. Et il était bien temps d'adhérer à cette tendance relevée auprès de nos homologues dans le monde.

Tout en partageant la substance de leurs « métiers » d'ingénierie des territoires dont la « Planification territoriale » et la programmation et implémentation du « Développement local Intégré », nos « Développeurs » en territoires se trouvent plus que jamais, dans leur mission d'animation de territoires, redevables de double appropriation, cognitive et opératoire, en vue de pouvoir la traduire ans les faits de l'action que mène l'institution.

Enseignements

A la lumière de ces expériences génératrices de capacité professionnelle endogène au CGDR d'instructifs enseignements seraient à tirer :

- La « coopération internationale décentralisée » émerge comme approche du moins complémentaire à la pratique centralisée d'aide inter-gouvernemental au développement. Si elle est tout autant pourvoyeuse de ressources aux acteurs de pays en développement dont la Tunisie, elle s'en distingue par la parité entre partenaires...
- Un nouveau paradigme de renforcement des capacité est en cours



d'amorçage dans l'institution. Quelque soit le contexte territorial, il y'a besoin d'intégration des fondamentaux du territoire ainsi que des perspectives de sa dynamique.

- Dans un contexte tunisien de double décentralisation, politique et institutionnelle, et tout en capitalisant sur sa longue expérience d'opérateur public historique d'action de développement dans nos territoires, l'Intelligence territoriale émerge comme démarche opératoire palliative de la pratique désormais routinière de « Planification-programmation » du développement territorial...
- Dans toute économie qui se métamorphose, économiquement et technologiquement, un modèle économique spécifique tiré par le marché tend à émerger dans la pratique. L'appui au milieu rural en fait partie – comme en Inde – avec des PMI paysannes gérées selon les règles de rigueur managériales de productivité et de profitabilité...
- Dans des contextes territoriaux mouvants et en mutation, point de performance économique et de durabilité en dehors de l'observation par ses acteurs des exigences de bonne gouvernance territoriale, dont la participation et la transparence, et de développement soutenable...

Enfin, si entretenir ces processus institutionnels d'ouverture pertinente demeure une des ambitions du CGDR, il n'en demeure pas moins que le partage de connaissances et de bonnes pratiques institutionnelles en découlant doit également bénéficier à nos collectivités locales.

M.A

NIRD & PR, India : Training Center of excellence...

After a first capacity building experiment for General Commission for Regional Development (CGDR) professionals with the National Institute of Rural Development and Panchayati Raj (NIRD & PR, India) in 2012, « Good Governance for Management of Rural Development Programmes » (03th–30th September, 2019) was the second opportunity offered to the CGDR.

NIRD & PR is among the training and research centers of excellence training in India that seeks to improve the socio-economic well-being of rural people in symbiotic relationships with the factors contributing to the effectiveness of development and help build the capacities of a professionals development.

Training and capacity building resources are provided to LDCs professionals under the Indian Technical and Economic Cooperation (ITEC) Programme instituted in 1964 as a federal programme of assistance of the Government of India.

**Eng. Oussama E.
Medenine Governorat - Tunisia**



Économies d'agglomération, formation des villes et déséquilibre régional en Tunisie

*Ben Lazreg Mohamed
Directeur Central, CGDR*

Les « économies d'agglomération » tentent d'expliquer l'origine et l'évolution de la répartition spatiale de l'activité économique. Point de rencontre entre deux disciplines, Economie spatiale et Economie industrielle, elles sont reconnues comme facteur majeur de formation des villes.

Cet article vise à montrer qu'un rapport de causalité existe dans les deux sens : entre le niveau d'infrastructure et l'effet d'agglomération des activités sans lequel une économie régionale demeure primaire (agriculture, élevage, sylviculture, mines...).

A noter que selon la théorie de croissance endogène la concentration d'activités économiques favorise un développement d'infrastructures publiques (transport, communication, éducation,...) engendrant une amélioration de la productivité des facteurs.

Économies d'agglomération et dynamique endogène

Les économies d'agglomération se présentent "comme l'ensemble des gains de toutes natures réalisés par les différentes activités du fait de leur proximité géographique et des rendements croissants externes ainsi engendrés" (Fujita 1990). Elles sont considérées comme un "capital spatial" (Baumont 1995).

Le rôle des villes dans la détermination des conditions de croissance d'une nation est de plus en plus mis en lumière. Lieux privilégiés d'accumulation productive, les agglomérations dont les entreprises sont en forte croissance déterminent les potentialités de croissance nationale ; ce sont donc celles

dont on cherchera à préserver et à développer les capacités productives et où les avantages tendent à se renforcer selon un processus de causalité cumulative.

La « Nouvelle économie géographique » (NEG)¹ aborde l'analyse des conditions de croissance des ces agglomérations dont l'enjeu de recherche réside dans la compréhension des articulations entre l'offre régionale et la demande nationale. Reconnaître la nature endogène de la croissance revient à identifier les mécanismes permettant d'endogénéiser la croissance de la productivité des facteurs². Les phénomènes de rendements croissants sont retenus pour expliquer la concentration spatiale des activités économiques (Koopmans [1957], Krugman [1991]). La concentration spatiale des activités permet des gains d'efficacité dès lors qu'il existe des économies d'échelle dans la production, internes provenant de coûts fixes de production ou externes aux entreprises dérivant d'avantages mutuels dont bénéficient les entreprises du fait de leur proximité géographique (meilleure circulation d'informations et idées, création de bassin de main-d'œuvre spécialisée, amélioration des relations clients - fournisseurs...).

Pour mettre en évidence ces inégalités dans l'espace il ne faut pas privilégier l'échelle régionale mais plutôt l'échelle urbaine, lieu naturel d'agglomération et de fonctionnement efficace des activités économiques³.

1- Krugman P. (1991)

2- Malinvaud Ed.

3- Baumont et Huriot 1995.

Tunisie : Un comportement démographique privilégiant la frange littorale

Outre son aspect littoral, le système urbain national manque de villes moyennes. Seulement douze agglomérations sont à population de plus 100 milles habitants (2018): Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, Kairouan, Ariana, Gafsa, Gabès, El Mourouj, Raoued, La Soukra et Sidi Hcine. Seules Kairouan et Gafsa relèvent de régions intérieures.

Respectivement, 19 agglomérations dont 16 littorales sont à population de plus de 80 milles habitants et 29 dont 24 littorales en abritent entre 45 et 80 milles.

Un différentiel de croit démographique annuel moyen entre les agglomérations littorales et intérieures de l'Ouest et du Sud du pays est relevé (2009-2014). Respectivement: Monastir (2,69 %), Sousse (2,5 %), et Nabeul (2,25 %) contre Le Kef (1,93 %), Sidi Bouzid (1,90%), Kairouan (1,67 %), Gafsa (1,18 %), Kasserine (0,92 %) et Jendouba (0,32%). Avec un solde positif (Ariana (41200), Ben Arous (25000), Sousse (15100), Monastir (11800), Nabeul (10800) et Sfax (3900), le mouvement migratoire interne vers le milieu urbain littoral est plus important que vers les villes intérieures où le solde est négatif (Jendouba (- 12100), Le Kef (-7000), Siliana (- 8300), Béja (- 7600), Kairouan (-19400), Kasserine (- 12400), Sidi Bouzid (- 7500), Gafsa (- 5100)

L'armature urbaine tunisienne se distingue par :

- Des villes qui polarisent et dominent celles avoisinantes : Tunis, Sfax, Kairouan, Sousse, Gabès et Bèja.
- Des villes où la principale ne se démarque que faiblement des autres avoisinantes : Monastir, Mahdia, Nabeul, Médenine, Gafsa et Le Kef.

- Des villes moyennes sans importance économique et urbaine manquant d'infrastructures : Kasserine, Sidi Bouzid, Tozeur, Kébili et Jendouba.

Le système urbain de l'intérieur du pays se caractérise par :

- Une double faiblesse, de villes moyennes et de petites villes (régions de Kasserine, Sidi Bouzid et Tozeur).
- Emergence de conurbations et d'agglomérations économiques et urbaines littorales.

Degré d'équipement des villes

Pour des agglomérations urbaines de plus de 80 milles habitants, la répartition spatiale des infrastructures et équipements de base est révélatrice de disparités significatives entre territoires littorales et intérieur.

Centres de formation professionnelle (CPF): La concentration littorale de CPF en fait un espace d'attraction et de reproduction de la main-d'œuvre qualifiée : 69,2 % du total national contre 30,8 % pour les villes d'intérieur. Toutes les villes de taille supérieure à 45 milles habitants abritent des CPF...

Etablissements universitaires : La décentralisation universitaire demeure timide (Kairouan, Gafsa, Le Kef, et Jendouba). La carte universitaire est fortement littorale (Tunis, La Manouba, Sfax, Sousse et Monastir...)

Pôles de compétitivité : Les villes du littoral-Est, depuis Bizerte jusqu'à Médenine, en abritent neuf sur les dix recensés. Gafsa est la seule ville intérieure qui en abrite un.

Etablissements de santé publique (EPS) à vocation universitaire : Leur mission nationale ou interrégionale consiste à dispenser des soins spécialisés tout en contribuant à l'enseignement universitaire et postuniversitaire médical. Sur les 27 opérationnels 13 se trouvent dans la

capitale ; Sfax, Sousse, Monastir et La Manouba sont pourvues, chacune, de deux EPS. Deux villes seulement de l'intérieur sont pourvues d'EPS à vocation universitaire (Kairouan et Zaghouan)

Transport et logistique : L'axe littoral est aussi logistique. On y trouve la principale voie ferrée du pays (ligne 5), 328 km d'autoroute sur un total de 434 km (75,6%), 7 ports commerciaux et 6 aéroports (Tunis Carthage, Enfidha, Monastir, Sfax, Gabès et Djerba-Zarzis) contre 3 aéroports dans la zone intérieur (Tabarka, Tozeur et Gafsa)

Les zones industrielles sont inégalement réparties entre le littoral (2871 Ha soit 65,1%) et l'intérieur (1538 Ha soit 34,9%), situées, principalement, dans les gouvernorats de Zaghouan, Kairouan et Gafsa.

Les réseaux téléphonique et internet sont relativement plus denses sur le littoral.). En 2017, la densité téléphonique varie entre 16,6 (Ariana) et 2,1 (Sidi Bouzid; de même pour la densité internet où les niveaux les plus faibles sont enregistrés dans les gouvernorats de l'intérieur - Sidi Bouzid (6,6), Kasserine (8), Siliana (8,7), Kairouan (9,3) - contre des niveaux plus élevés ailleurs - Ariana (52,4) et Tunis (38,9).

Parallèlement, les grandes villes du littoral fournissent des services de haute technologie : informatique, développement logiciels et web, cybers cafés, clubs informatiques ludiques, télécommunications, téléphonie mobile...

La zone littorale renferme en plus les centrales thermiques, les raffineries de pétrole et les deux zones franches (Zarzis et Bizerte)

Infrastructure productive

La zone littorale abrite les principales zones touristiques balnéaires du pays : 79,2% des hôtels y sont implantés (653 hôtels classés) contre 20,8% en intérieur (171 hôtels, principalement à Tabarka, Tozeur et Kébili)

avec, respectivement, soit 91,4 % et 8,6 % de la capacité hôtelière nationale.

Le développement du tissu industriel et de services a favorisé l'émergence de bassin d'emplois le long du littoral-Est (Tunis, Sousse, Monastir, Mahdia, Sfax et Cap bon).

Nombre d'entreprises pour 1000 habitants par ville-Délégation :

Globalement, le littoral-Est abrite plus de 583 milles entreprises privées (2018) soit 79,4% du total national. Les villes de l'Ariana (153), La Marsa, Tunis (144) et Sfax présentent la densité la plus élevée pour 1000 habitants contre 62 au niveau national. Parmi les Délégations de plus de 45 milles habitants, 26 ont une activité économique assez importante (plus de 70 entreprises privées pour 1000 habitants). Elles sont quasi-exclusivement littorales, exceptées les Délégations de Béja, de Jendouba, de Sidi Bouzid, du Kef et de Kairouan.

Agences bancaires : Les villes littorales de plus que 45 milles habitants comptent 1177 agences bancaires sur un total de 1304 agences ce qui représente 90,3 % contre 127 agences seulement pour les villes de l'intérieur. C'est la conséquence logique de l'importance de l'activité économique et du poids démographique sur le littoral-Est.

Il convient de noter, enfin, que seules les villes de Tunis, Sfax, Sousse et Monastir sont bien pourvues en équipements. Celles de La Manouba, Kairouan, Bizerte, Nabeul, Mahdia, Ariana, en sont moins pourvues.

Les villes moyennes situées notamment à l'intérieur du pays, le nombre d'équipements faisant défaut sont essentiellement des EPS à vocation (Jendouba, Béja, Gafsa, Kasserine, Le Kef, Médenine, Sidi Bouzid,...) et les établissements universitaires (hors ISET) dont Kébili, El Hamma et Hammamet. Une situation qualifiée ainsi : "dans cette Tunisie intérieure, l'approche de l'Etat est plutôt sociale visant à

alléger les tensions que d'en faire un projet" (Amor Belhedi, 2015). Des disparités régionales destinées à persister et à évoluer dans la mesure où les prémices se trouvent au cœur de l'espace régional actuel. Elles s'expriment par le pouvoir de commandement économique concentré dans les grandes villes littorales, un déséquilibre aux niveaux de la dynamique démographique des villes, de la logistique de transport et des réseaux de communication, du système de formation et d'enseignement supérieur et de recherche...

Manifestation des économies d'agglomération dans les villes littorales

Les effets d'agglomération se sont manifestés en Tunisie depuis les années 70-80 avec l'industrialisation extravertie (loi 1974/... du 3 août 1974, instituant un régime de promotion de l'industrie d'import-substitution. Paradoxalement, le Fond de Promotion et de Décentralisation Industrielle (FOPRODI) fut plus bénéfique aux villes littorales, ce qui allait à l'encontre de ses objectifs.

L'intensité des effets d'agglomération s'est accélérée après 1986 avec l'adoption du Programme d'Ajustement Structurelle (P.A.S) et l'abandon aussi bien de la stratégie d'import-substitution que des politiques sectorielles et des stratégies de développement. C'est le passage vers l'économie néolibérale où le marché devient l'instrument principal de régularisation et le climat des affaires devient l'objectif ultime de toute action publique étant donné que seul le secteur privé est considéré capable de créer de la richesse.

Développement du tissu industriel

Durant la décennie des années 1970, la Tunisie enregistrait une expansion rapide du secteur manufacturier. Toutefois, la structure

de l'industrialisation se caractérisait par une double concentration, sectorielle et régionale. En 1977, 54% des investissements se trouvaient dans le secteur des THC (textile, habillement et cuir). Les gouvernorats de la métropole (Ben Arous et Tunis), Sfax, Monastir, Sousse et Nabeul devenaient des sites privilégiés du secteur industriel : 70% du total des entreprises industrielles à 10 emplois et plus (5457 entreprises en 2017).

Les effets des activités font apparaître des spécialisations dans quelques régions (industries mécaniques et électriques à Ben Arous et Sousse; textile-habillement à Monastir, Sousse et Manouba; industrie chimique et industrie cuir et chaussures à Sfax ; industrie agro alimentaire et industrie de matériaux de construction et céramique à Nabeul...)

Concentration de l'IDE

Les investissements directs étrangers (IDE) ont favorisé essentiellement l'espace de la capitale en tant que plaque tournante de l'activité économique et de gain en termes d'externalité positive. En effet, la répartition régionale des IDE montre une grande disparité puisque 58% des IDE en 2018 sont concentrés dans la région du Grand Tunis (1062 millions de dinars), et principalement dans le gouvernorat de Tunis (724,6 millions de dinars) soit une part évaluée à 39,6 % des IDE à l'échelle nationale.

Face aux problèmes fonciers et les pratiques de spéculation qui ne cessent de s'amplifier dans le grand Tunis, et face aux problèmes de circulation, de préservation de l'environnement et enfin de transport et d'accessibilité, les IDE se sont dirigés depuis les années 2000 vers la périphérie, notamment vers la ville de Zaghuan et Bir Mcharga (11,2 % de l'enveloppe nationale des IDE en 2018). Parallèlement au grand Tunis et Zaghuan, les IDE se sont orientés vers les autres villes côtières essentiellement Nabeul

qui se trouve dans la périphérie du grand Tunis (9,5 % de l'enveloppe nationale des IDE), Sousse (6,8 %) et Bizerte (5 %). Notons que Sfax fait l'exception où les investissements étrangers sont très faibles (0,4 % en 2018 de l'enveloppe nationale et 0,2 % en 2015).

Il faut souligner que outre les effets d'agglomération et la proximité géographique, la répartition spatiale inégale des IDE est expliquée aussi par d'autres facteurs dont la dotation inégale en termes d'infrastructures locales (zones industrielles, réseau de télécommunication, autoroutes, aéroports, ports,...), la disponibilité d'une main d'œuvre qualifiée, la disponibilité des terrains et des locaux à des prix préférentiels...

Développement de conurbations et métropolisation

Les économies d'agglomération ont des effets sur la formation de conurbations et sur l'émergence de métropoles. L'agglomération urbaine et la concentration des activités est une étape dans le processus de métropolisation des villes.

Ainsi, la métropolisation est un processus par lequel une ville va acquérir des fonctions de coordination pour les activités complexes à portée mondiale (informations satisfaites par les services supérieurs). Sur le plan économique, elle se caractérise par une forte concentration d'activités et s'intègre dans un réseau global. Par conséquent, l'économie métropolitaine est spécifique dans la mesure où elle est intensive en informations, en connaissances, en activités de haute technologie et donc en capital humain.

Hormis Tunis, on ne peut pas parler de métropole achevée en Tunisie; même Sfax et Sousse demeurent des métropoles incomplètes avec des systèmes urbains peu étoffés et qui leur manquent en plus des fonctions à portée mondiale.

La métropolisation commence à devenir un fait qui empreinte l'organisation de l'espace en Tunisie notamment autour du Grand Tunis, Sousse-Monastir et Sfax. Ce constat explique, comme le disait Hedi Ben Ahmed (2008), la formation d'espaces d'épaulement au niveau de la Tunisie médiane (exemple Kairouan) dont la dynamique relative ne s'explique que par la proximité des principales villes du littoral dont ils constituent les aires de redéploiement à travers l'implantation industrielle

et la péri-urbanisation.

Toutefois, les grandes villes du littoral ne sont pas toutes des métropoles, elles n'ont pas toutes les fonctions requises et la dimension mondiale souhaitée même si leur taille est assez développée, car la taille ne fait pas la fonction.

A l'exception de Tunis, on ne peut pas parler de métropole complète en Tunisie; même Sfax et Sousse restent des métropoles incomplètes avec des systèmes urbains peu étoffés et qui leur manquent en plus certaines fonctions à portée mondiale.

Pour conclure, il y a lieu de révéler que la mondialisation et la libéralisation profite aux villes qui possèdent des économies d'agglomération. En effet, la libéralisation a pour conséquence une diminution du poids de l'investissement public au profit de l'investissement privé. Le recul du rôle de l'Etat et la prédominance du secteur privé vont se répercuter sur les problèmes de l'aménagement industriel et spatial puisque les investissements industriels créateurs d'emploi et de zones attractives sont désormais le fait du privé.

B.L.M

Disparités régionales en Tunisie : Mécanisme générateur Classement, typologie et caractéristiques

Bel Haj LAKHDAR Atef

Coordinateur régional PDI - Gouvernorat de Zaghouan

Cet article reprend, partiellement, la substance de résultats d'étude universitaire menée par l'auteur¹ en vue d'approcher la question de la genèse et de la persistance des disparités inter-régions en Tunisie. Il s'en sort avec une esquisse de construction d'outil alternatif de mesure du niveau de développement régional qui fera l'objet de la prochaine édition.

Le développement déséquilibré entre régions d'une entité nationale constituée (Etat) est une réalité observée dans toutes les économies du monde, indépendamment de la nature du régime politique et du système économique adoptés. La problématique des périphéries territoriales d'entité politique nationale centralisée remonte aux empires de l'Antiquité gréco-romaine.

Cela dit, une dualité a toujours caractérisé l'approche visant à apporter une réponse aux problèmes soulevés par cette question du « développement » : Devrait-il être holiste, portant sur l'ensemble des régions de pays ou élémentaire, ne portant que sur une ou des régions² ?

Dans une optique positive, des interrogations se trouvent posées : Quel arbitrage aura-t-on à opérer entre régions ? Selon quelle optimalité ? Parétienne où la portée d'action à entreprendre en faveur d'une région ne s'accomplirait qu'au détriment d'autre(s) action(s) envisagée(s) ou à entreprendre dans d'autres régions ?

Toutefois, un constat partagé au sein de la communauté de la recherche et des études

de développement à vocation tant normative (causes) que positive (stratégies), émerge. Le « Développement », comme objet de recherche et de praxis, n'est plus envisagé exhaustivement : les disparités et inégalités régionales qui renvoient à l'écart entre deux types de régions « Développées » et « Sous-développées » ne peuvent être annulées. Le « Développement » se définit par rapport à sa négation le « sous-développement ». Là où le premier sévit, là où couve le second.

Aujourd'hui, un système économique est une concrétisation spatio-temporelle d'un mode de fonctionnement et de planification des activités économiques dont les résultats affectent la dimension socio-économique. Réduire, modérer ou encore juguler ces disparités constitue le souci du décideur politique et du technocrate et ce en vue de favoriser l'équité entre régions.

Globalement, l'ensemble de définitions apportées au « développement régional » convergent autour de terminologies dont : processus, état, politique, résultat, méthode, autonomie, intégration, valorisation des ressources, voire même nouvelle idéologie. Il est corrélé à d'autres situations : inégalité et disparité régionales. Il en résulte que le « développement régional » correspond à l'ensemble d'actions publiques - stratégies et processus - entreprises par un gouvernement en vue de promouvoir un territoire, infra-national, géographiquement et/ou administrativement délimité et reconnu. Il consiste en cette œuvre politique d'intégration inter et intra régionales d'un pays. Il est fortement lié à l'autonomie, l'intégration et la valorisation des ressources

1- Doctorant, FSEG de Tunis

2- Développement diachronique (G. Germani, 1954, Italie)

régionales. C'est un processus qui a pour finalité l'intégration des régions d'un pays.

Faits générateurs

A l'origine, le mécanisme générateur du déséquilibre inter-régional remonte à l'ère coloniale du régime du Protectorat français.

En vue de drainer les ressources naturelles (agricoles, minières ...), ce régime s'empresse de lancer d'immenses investissements dans les infrastructures. Cette intervention fut orientée vers l'espace géographique littoral, au Nord et à l'Est du pays. On en relève des réalisations de projets structurant le territoire de la Régence :

- Des ports de commerce (Tunis, Sousse, Sfax et Bizerte) ainsi qu'un système de signalisation maritime.
- Un réseau routier octuplé (de 550 km en 1890 à 4100 km en 1914).
- Une voie ferrée le long du littoral tunisien avec des branchements aux bassins miniers tunisiens (Métlaoui, Mateur, Béja, Tabarka, Kairouan et Kasserine) pour assurer le transport des produits miniers et agricoles.
- Adduction d'eau potable au Sahel et vers Sfax et renouvellement du réseau urbain de Tunis.

Aussi, les concentrations de populations parvenues de France et d'Italie ont bénéficié de dispositif d'éducation et de prestations médicales plus performants que celui offert pour les autochtones. De substantielles améliorations de conditions de vie et de commodités d'affaires furent enregistrées dans les territoires du littoral tunisien, notamment dans les villes-ports maritimes (Bizerte, Tunis, Sousse, Sfax et Gabès)

Dans cet espace littoral, l'attractivité d'investissements privés s'est trouvée accrue à la faveur de politiques publiques menées en post-Indépendance du pays : investissement

massif en administration publique, infrastructures productives (zones touristiques et industrielles...), équipements socio-collectifs (éducation, santé publique, formation, ...)

Trois autres faits générateurs sont identifiables à l'examen de la dynamique territoriale tunisienne: Démographique et évolutions de l'investissement privé et de la formation brute du capital fixe.

La population tunisienne qui, jusqu'aux années 1930 du siècle écoulé, se caractérisait par une répartition quasi paritaire entre régions a commencé, dès la deuxième moitié du siècle, à enregistrer un accroissement notable mais différentiel, notamment sur le littoral-Est du pays; il fut, essentiellement, généré par la migration interne devenue structurelle, et dont la persistance au profit doit expliquer, ne serait-ce qu'en partie, l'écart croissant entre ce territoire et le reste du pays et donc du rythme de développement non synchrone entre régions tunisiennes. Les deux autres faits identifiables à l'examen de la dynamique tunisienne des décennies récentes (1990-2010) concernent l'indice de développement du secteur privé : Evolutions régionales de l'investissement privé et de la formation brute du capital fixe.

Malgré l'accroissement rapide enregistré en matière de formation brute du capital fixe (plus que le double en 20 ans), sa répartition entre régions demeure déséquilibrée.

Pour conclure, soulignons le fait que l'analyse et l'interprétation de la question de sous-développement socio-économique régional sont devenues si complexes que les outils de sa mesure se trouvent en perpétuelle révision.

Dans un futur article, nous allons présenter une mesure alternative quantifiée du niveau de développement des régions tunisiennes qui soit à même d'en permettre une caractérisation assortie de typologie opératoires...

B.H.L.A

Changer les villes pour une relance post-Covid : Espaces publics et transport intelligent

Cette contribution éditoriale s'inscrit dans le cadre de la « Charte Euro-Med des Emplois Verts » stipulant le partage de bonnes pratiques entre partenaires transfrontaliers, dont le CGDR et l'ANCI (Associazione Nazionale dei Comuni d'Italia, www.anci.it, Italie), de projet visant la promotion des emplois et de l'entrepreneuriat verts à l'échelle du bassin Med : « ENPI CBC MED EU EGREJOB ». L'auteur qui en fut le manager du processus de capitalisation des résultats, partage une réflexion générée dans un contexte sans précédent d'amplification des risques encourus par nos sociétés modernes, dont la pandémie Covid-19, et ce relativement à la durabilité de nos villes.

L'émergence pandémique de ces derniers mois a remis la question du développement urbain durable au centre de l'agenda politique des décideurs, aux échelles nationale et locale.

Le débat autour de la "ville" s'est trouvé impacté et relancé pour encore un moment, au-delà de la fin de la pandémie. Repenser la densité urbaine à travers des choix à même d'améliorer les modes de transports publics, l'utilisation des espaces publics ainsi que l'accès aux espaces verts à l'intérieur et à l'extérieur de la ville est devenu la priorité de collectivités locales en Europe et dans le monde. Ce qui est plus intéressant, ce n'est pas seulement la rapidité avec laquelle les stratégies et actions discutées depuis des années sont mises en place, mais surtout la manière dont ces initiatives s'inscrivent dans des projets préexistants, renforçant l'engagement pour la qualité urbaine; notamment, dans les villes grandes et moyennes. Les solutions expérimentées dans un contexte de confinement peuvent déclencher le lancement de stratégies urbaines en faveur du développement durable, en mesure



Simone d'Antonio
Consultant, ANCI, Italie

d'impliquer le citoyen, l'entreprise et le milieu de la société civile selon des modèles participatifs, novateurs et stables. Deux villes émergent du lot à l'occasion de l'épreuve du confinement endurée ces derniers mois : Milan (Italie) et Athènes (Grèce). Elles ont entrepris des stratégies ambitieuses pour l'avenir de la mobilité et de l'utilisation de

l'espace public.

Un projet «StradeAperte» ("Rues Ouvertes") est lancé à Milan pour repenser la mobilité et pour encourager l'adoption de moyens écologiques dont la circulation piétonne¹. L'extension de la zone cyclable y contribue à sécuriser les déplacements à vélo et à réduire la pollution atmosphérique, avec des effets significatifs sur l'habitabilité de l'ensemble du contexte urbain. Quant à Athènes, le choix s'est porté sur l'affectation de plus de 50 milles mètres carrés aux cyclistes et aux piétons, et ce à travers deux mesures :

- Création de macro-artères entre sites archéologiques et touristiques du centre historique de la ville,

¹ - 35 km de pistes cyclables.

- Interdiction de circulation de voitures et élargissement de trottoirs et de l'aire cyclable en faveur des touristes et des citoyens.

La distanciation sociale y devient donc une opportunité de mise en œuvre de mesures déjà envisagées pouvant être reconduites au-delà de la période estivale pour repenser le centre historique et l'usage mixte des places et rues symboliques de la ville. Aussi, en réponse aux effets de la crise Covid-19, des villes ont expérimenté des stratégies et mots d'ordre alternatifs dont "Ville du Quart d'Heure", à Paris (France). Il en découle que fournir à la ville des outils de réponse adéquate à même de mobiliser le réseau d'acteurs civiques autour du partage de bonnes pratiques et solutions innovantes constitue le principal élément sur lequel investir à l'avenir en termes de gouvernance.



La "ville verte" repart de la capacité des acteurs urbains à conjuguer un processus de long terme (planification) à un autre d'intervention centrée sur des priorités immédiates et ce afin de révolutionner la vie quotidienne dans nos villes.

S. d'Antonio

« Smart City » en Tunisie: Amorçage de parcours...

Jour après jour, partout dans le monde, la prise de conscience de l'impératif « Développement durable », se trouve traduite dans le vécu citoyen. Une de ses déclinaisons pratiques gagne en ampleur et en visibilité auprès du public : « Smart city ». Innovation, connectivité, attractivité et durabilité des territoires constituent ses leviers.

En Tunisie, où 70% de la population résident en ville, de timides expérimentations urbaines conséquentes sont initiées. Dans de nombreuses communes de divers gouvernorats dont Ariana, Nabeul, Sousse, Sfax, Tozeur et en particulier Bizerte... Un réseau national « Tunisian Smart Cities » (www.tunisianSMARTcities.com) est même mis en place.

Depuis 2009, la ville de Bizerte s'active dans un processus d'adhésion à ce concept novateur à contenu hautement technologique et s'appuyant sur les outils numériques. En partenariat avec les Autorités publiques du Gouvernorat de Bizerte et autres acteurs publics dont le CGDR, d'affaires et des ONGs locales, elle en a entrepris l'organisation de deux sessions internationales (2017-2018) : « Bizerte Smart city »¹ est né...

Elles visent à favoriser une transformation de la gouvernance de la ville où des parties-prenantes dont les citoyens s'attribuent une place centrale et ce dans un dessein de développement durable d'une « ville intelligente », à concrétiser, localement, à l'horizon 2050,

La démarche « Bizerte Smart City » s'appuie sur l'accompagnement ainsi que sur l'impulsion de dynamique d'investissement portée par des « PPP » et dans divers domaines émergents (Urban Design, Tourisme, Médical, industries, Services, Logistique, Sport, E-government, Agriculture...)

Mahmoud A.

1- Membre du Smart City Expo World Congress, devenu Smart City Live.

Femme rurale tunisienne en activité et accès à la couverture sociale

Dr Sami Hannachi
Institut National du Travail et des Etudes Sociales, INTES
Université de Carthage
Tunis, Tunisie

Dr Mokhtar Kouki
Ecole Supérieure de Statistique
et d'Analyse de l'Information, ESSAI
Université de Carthage
Tunis, Tunisie

Dans sa version initiale, le contenu de l'article est si abondant qu'il a fallu l'ajuster en vue de le rendre accessible aux publics de « RDR ». Il restitue une recherche empirique menée par les auteurs en 2019 grâce au soutien du programme « ONU-Femmes » et ce en partenariat avec des départements publics dont les ministères de la Femme, de la Famille et des Séniors ainsi que des Affaires Sociales.

Qu'ils soient remerciés pour leur précieuse et instructive contribution.

L'objet de cette recherche - économétrique - porte sur l'accès de la femme rurale tunisienne à la couverture sociale. Elle est fondée sur une enquête auprès d'un échantillon de cette catégorie de femmes réparti sur cinq gouvernorats de Tunisie (Jendouba, Siliana, Kasserine, Nabeul et Mahdia). Il s'agit d'examiner la relation entre les caractéristiques socio-économiques des femmes en milieu rural et leur accès à la couverture sociale dans les différents métiers.

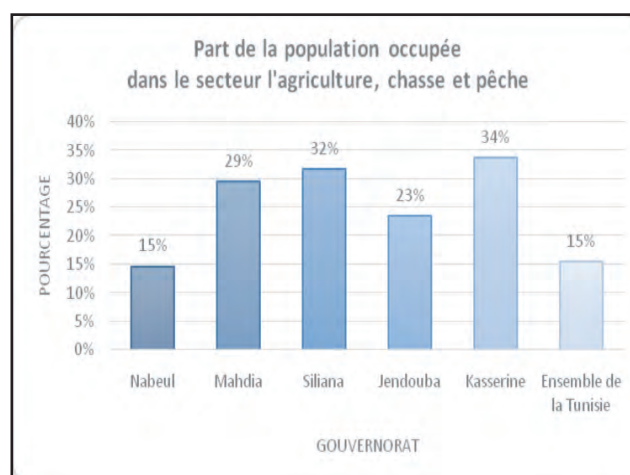
Dans un souci d'intelligibilité auprès du plus grand nombre de nos lecteurs, la Rédaction en retient l'analyse et ses enseignements tout en gardant des éléments méthodologiques accessibles. Que les auteurs en soient remerciés.

La contribution des femmes au développement socio-économique en Tunisie est aujourd'hui un fait évident. Cela est constaté en milieux urbain et rural. Désormais, la femme rurale est une actrice principale dont le rôle devient de plus en plus marqué et observable.

Le travail non rémunéré constitue encore une particularité réservée aux femmes, notamment dans les zones rurales. Les obligations traditionnelles tendent à restreindre l'activité professionnelle et les revenus des femmes et, par là même, leur participation à la sécurité sociale (SS) et ses prestations. La femme demeure dépendante de l'homme sur les plans économique et de la

couverture sociale.

En outre, les femmes rurales en activités risquent d'être exclues du système de la protection sociale avec un taux de couverture de 0.45% des salariés agricoles (10 032) contre 5.96% des travailleurs non-salariés agricoles (121 8711). Ce nombre pourrait cacher un nombre plus important des salariés agricoles non couverts. En effet, sous l'hypothèse qu'à chaque employé non salarié de ce secteur correspond en moyenne deux salariés, ce nombre des femmes pourrait être multiplié par plus que 20 fois...



Source : INS, Enquête population emploi, 2012.

L'étude tentera de répondre à la question suivante : « Comment peut-on décrire les situations

1- Statistique de la CNSS. 2014

sociales et professionnelles des femmes rurales en activité ? Quelle couverture sociale pour la femme rurale ? Quelles sont les variables déterminantes qui contribuent à la protection sociale ? Quelles sont les recommandations de politiques publiques pour promouvoir la situation de la femme rurale en activité ».

Après présentation de la méthodologie adoptée, une étude exploratoire des informations collectées sera explicitée. Ensuite, une modélisation mesurant l'impact de variables socio-démographiques sur l'affiliation d'une femme rurale à un régime de couverture sociale sera développée avant de conclure avec la discussion des résultats et la formulation de recommandations de politiques publiques.

Méthodologie et Echantillonnage

Une enquête par questionnaire (206 questions) est orientée vers un échantillon de femmes rurales en activité. L'objet du volet quantitatif est de collecter des données objectives permettant de décrire des situations sociales des femmes rurales en rapport avec notre problématique.

Le questionnaire a comporté cinq axes répartis comme suit :

- Identification géographique et économique de la région,
- Identification personnelle de la femme interviewée,
- Situation socioéconomique de la famille,
- Revenus et conditions du travail de la femme,
- Couverture sociale et sanitaire de la femme et de sa famille,

L'unité de recherche est la femme rurale en activité salariée dans le cadre d'entreprise privée ou d'établissement public, d'unité de production formelle ou informelle, ou dans le cadre d'un projet familial ou personnel.

On est parvenu au nombre de 1700 femmes

réparties selon un plan de sondage avec allocation proportionnelle sur les cinq gouvernorats comme suit : Le nombre des répondants a été de 1612 soit un taux de réponse de 95%. Ce nombre est réparti sur cinq gouvernorats de la manière suivante: Siliana avec un taux de 13,5 % ; Nabeul avec un taux de 21,3 % ; Kasserine avec un taux de 21,6 %; Mahdia avec un taux de 19,2 % et Jendouba avec un taux de 24,4 %.

Analyse exploratoire

Le travail est consacré à l'analyse unidimensionnelle (uni variée) où des variables sont examinées en faisant appel aux outils d'analyses descriptives : paramètres de tendance centrale (Mode, Médiane et Moyenne) et de dispersions. L'idée étant de comprendre le comportement de ces variables et d'en dégager les constatations qui seront validées lors de la partie suivante.

Des variables (région, niveau d'instruction, âge, salaire et secteur d'activité...) seront examinées avec la situation d'affiliation.

1.1 Analyse uni variée

L'intérêt porte sur la détermination du profil dominant de la femme rurale. Il en ressort que c'est une femme dans la quarantaine (moyenne 42 ans, médiane 42,5 ans, mode 45 ans) de bas niveau d'instruction (38,8% sont analphabètes et 24% sont de niveau primaire) ; quant à l'état matrimonial, on a constaté que 46% sont mariées et 31% sont des célibataires. L'agriculture, l'élevage, la pêche et l'artisanat sont les activités qui épongent la plus grande partie de la main d'œuvre rurale (Tab. 1).

Aussi, on a constaté qu'en moyenne une femme assure au plus 33 jours de travail (JT) pendant le trimestre alors que la loi² exige une durée minimale de 45 JT pour qu'un individu puisse bénéficier d'une couverture sociale ; ce qui pourrait constituer une barrière à l'accès à l'affiliation à un régime de

2- Loi 82-12 du 12 février relative au régime de la sécurité sociale des salariés agricoles.

couverture sociale. Sur ce point, l'analyse a porté sur trois niveaux :

- Durée journalière du travail
- Durée hebdomadaire du travail
- Durée annuelle du travail.

L'objectif étant d'estimer une période moyenne de travail afin de vérifier combien de JT la femme rurale totalise pendant un trimestre.

La durée journalière moyenne du travail est estimée à 7 heures avec une même valeur modale et médiane (8 heures). L'examen respectif des paramètres de tendance centrale et de dispersion montre que la durée journalière moyenne de l'échantillon concerne presque la totalité de ses unités. Les durées moyennes hebdomadaire et annuelle de travail sont, respectivement, estimées à 4,6 JT et à 7 mois par référence à l'année précédente. On estime aussi que la durée modale est égale à 7 mois avec une médiane et un écart-type respectivement de 8 et 2 mois. L'analyse de

Un tel constat permet de suggérer la baisse du seuil minimum de 45 JT nécessaires pour la prise en charge d'un trimestre de cotisations.

1.2 Analyse bi variée

Notre intérêt sera porté sur l'influence de variables socio-démographiques avec l'affiliation de ces femmes à un régime de couverture sociale. Nous avons effectué un test de croisement³ sur chacune des variables (région, niveau d'instruction, âge, revenu et secteur d'activité) et la situation de couverture sociale. Encore est-il important de se demander si cela serait validé au niveau de l'analyse empirique de notre échantillon ? Pour ce faire, on a élaboré deux hypothèses :

- Hypothèse nulle H0, : Indépendance⁴ de chaque variable avec celle de la situation d'affiliation
- Hypothèse alternative H1 : Existence d'une corrélation statistique mesurant

Modalités dominantes des caractéristiques des femmes rurales

Indicateur	Profil
Age	Femme dans la quarantaine
Milieu de résidence	Habitation dans des agglomérations
Type d'agglomération	Village, dachra ou douar
Activité économique	Diversifiée
Accès à la région	Par route goudronnée et pistes
Etat de santé	De bonne santé
Etat civil	Mariée ou célibataire
Niveau d'instruction	Bas niveau analphabète ou primaire
Secteur d'activité objet de la formation	Agriculture et élevage
Responsabilité dans la famille	Deuxième responsable
Famille d'appartenance	Sa propre famille
Cause famille monoparentale	Décès

ces paramètres permet d'estimer le nombre moyen de mois pendant un trimestre ce qui est équivalent à un 1,75 mois. On en déduit un nombre de 18,64 JT par mois et de 33 JT pendant un trimestre.

l'impact de chaque variable sur la cotisation sociale.

3- Test Statistique de Khi-deux

4- Absence de corrélation

A l'exception de la variable âge, on a constaté qu'il existe un lien assez fort entre les variables citées ci-dessus et l'affiliation à une cotisation sociale.

Les résultats des croisements de chaque variable au seuil de 5% et la situation de couverture se présentent ainsi :

« Effet région » sur la situation d'affiliation

L'analyse montre la suprématie de gouvernorat de Nabeul en matière d'affiliation avec un taux de 41%. On peut constater la présence d'un effet spatial marquant l'existence de deux zones :

- Une zone littorale (Nabeul et Mahdia) avec un taux de d'affiliation de 67%
- Une zone intérieure (Siliana, Kasserine et Jendouba) dont le taux d'affiliation est de 33%.

L'analyse intra-région montre qu'il reste beaucoup à faire en matière d'affiliation. Les taux de non affiliation des femmes rurales dans ces régions sont de 86% à Siliana, 92% à Kasserine et 78% à Jendouba. Toutefois, il faut signaler que le taux de non affiliation reste très élevé pour les cinq gouvernorats mais de moins en moins pour la zone littorale (respectivement, 58% et 69%).

« Effet du niveau d'instruction » sur la situation d'affiliation

On a constaté l'importance du niveau d'instruction avec la situation d'affiliation marquant ainsi l'existence de trois niveaux :

- Un niveau d'instruction qui agrège les femmes, analphabètes, de niveaux kouttab, d'éducation des adultes et primaire avec un taux d'affiliations de 16%.
- Un niveau d'instruction qui englobe les femmes de niveaux : éducation de base, professionnelle et secondaire avec un taux d'affiliation de 43%.
- Un niveau d'instruction qui porte sur les femmes du niveau supérieur dont le taux d'affiliation est de 61%.

Les femmes qui ont le niveau le plus bas ont le

taux le plus faible en matière de couverture sociale. Plus le niveau d'instruction s'améliore, plus ce taux sera élevé.

Le constat qu'on peut tirer de ce résultat est qu'il reste beaucoup à faire en matière de couverture sociale pour les femmes du premier niveau d'instruction. Les résultats sont acceptables voire satisfaisantes pour les femmes de deuxième ou/et troisième niveaux qui sont conscientes de l'importance de la couverture sociale en matière de protection contre les risques des maladies professionnelles, accident au travail, hospitalisation, pension de retraite...

« Effet de l'âge » sur la situation d'affiliation

Ce croisement montre que plus la femme est âgée, plus le taux d'affiliation est élevé, pour atteindre son maximum (35%) pour la tranche d'âge 35 à 45 ans pour revenir à la baisse (10%) pour la classe 45 à 55 ans. Toutefois, il faut noter que malgré la corrélation notable à travers ce tableau, statistiquement cette constatation ne n'avère pas significative au seuil de 5%.

« Effet du salaire » sur la situation d'affiliation

Le test de croisement montre la présence de corrélation assez forte entre ces deux variables. A partir de certain seuil de salaire (200-300 et 300-400 dinars), on a constaté que le nombre des affiliées est à la hausse de façon progressive avec un taux de croissance de 11% alors que le nombre des non affiliés est à la baisse de presque la moitié en faveur des affiliées. A partir d'un certain seuil de salaire, la corrélation devient positive. Plus le salaire est élevé, plus les femmes sont tentées de se faire affilier.

« Effet du secteur d'activité » sur l'affiliation

Le test de croisement montre une corrélation importante confirmée par un coefficient de contingence assez élevé. Le secteur d'agriculture et pêche occupe la première place en termes

d'effectif, 61% de femmes employées, bien qu'il enregistre le taux de couverture sociale le plus faible (12%).

S'agissant des secteurs industriel, artisanal et « commerce et services », le taux de couverture des femmes est respectivement de 72%, 32% et 30%.

Du chemin reste à parcourir pour y améliorer le taux de couverture sociale, notamment dans l'agriculture et pêche.

2. Modélisation :

On s'est intéressé à l'étude simultanée de variables socio-démographique (région, niveau d'instruction, secteur d'activité, rythme de travail, salaire et de l'âge) et à leur impact sur la probabilité de l'affiliation d'une femme rurale à un régime de couverture social. Il s'agit d'effectuer une analyse multi-variée par l'adoption de modèle d'une régression logistique⁵. Le choix de ces variables est justifié par l'importance théorique qu'elles jouent sur le phénomène étudié. Aussi, il est important de se demander si cela serait validé par l'analyse empirique de notre échantillon ?

2-1 Spécification du Modèle :

On a adopté la régression logistique : Pour chaque unité de l'échantillon, on observe si un certain événement s'est réalisé et on note yi la variable associée à cet événement par :

$$y_i = \begin{cases} 1 & \text{si la femme a une couverture sociale} \\ 0 & \text{sinon} \end{cases}$$

2-2 Estimation et test des paramètres

A l'exception de la variable âge, toutes les autres ont une influence significative sur la probabilité qu'une femme en milieu rural soit affiliée à un régime de couverture sociale.

Ce résultat est confirmé par le test de

significativité globale⁶ du modèle. La statistique de rapport de vraisemblance est significative avec une probabilité inférieure 0.0001.

2.3 Interprétation des paramètres du modèle :

« **Effet région** » : Le modèle permet d'identifier une différence significative entre les gouvernorats de Nabeul et de Kasserine par rapport au gouvernorat de Siliana. Les femmes au gouvernorat de Nabeul ont plus de chance de se faire affiliée par rapport aux femmes au gouvernorat de Siliana alors que celles au gouvernorat de Kasserine ont moins de chance de se faire affilier. Les femmes au gouvernorat de Nabeul ont 3 fois plus de chance de se faire affilier. Ce résultat pourrait être expliqué par la présence massive d'entreprises exportatrices épongeant une grande partie de la main-d'œuvre rurale, notamment féminine et conservent leurs droits sociaux, notamment la couverture sociale.

« **Effet du niveau d'instruction** » : Les femmes qui ont le niveau « Analphabète, Kouttab, Education des Adultes ou Ecole Primaire » ont moins de chance de s'affilier à une couverture sociale par rapport aux femmes d'autres niveaux d'instruction. Les femmes dont le niveau d'instruction sus-indiqué ont 72% de chance de moins de s'affilier par rapport aux autres. Ces femmes ne sont pas conscientes de l'importance de la couverture sociale en matière de protection contre tout accident du travail, maladie professionnelle, hospitalisation, retraite, ...

« **Effet du secteur d'activité** » : Les femmes rurales qui exercent dans l'agriculture et pêche, dans l'artisanat et autres activités ont une probabilité de s'affilier plus faible par rapport aux femmes qui exercent dans l'industrie. Les rapports des cotes montrent que ces femmes ont respectivement 84%, 86% et 86% de chance de moins de s'affilier par rapport à celles occupées dans l'industrie. Le constat qu'on peut tirer est que la loi 82-12 pourrait empêcher un grand nombre de

5- Amemiya T. (2000), « Qualitative Response Models ; A Survey », Journal of Economic Literature, 19, 481-536

6- Davidson R. et MacKinnon J.G. (1984), « Convenient Tests for Logit and Probit Models » Journal of Econometrics, 25, 241-262

femmes d'être affiliées à un régime de couverture sociale. Le texte de loi exige au moins une durée de 45 JT pendant le trimestre pour qu'elle bénéficie d'un régime à une couverture sociale alors qu'au niveau de l'analyse uni variée, en moyenne, une femme assure au plus 33 JT pendant le trimestre ce qui explique pourquoi la couverture sociale du secteur agricole reste faible par rapport à tout autre secteur, notamment l'industrie.

« Effet du statut professionnel » : Les femmes qui ont un travail irrégulier ont moins de chance de s'affilier, celles qui ont un travail permanent ont plus de chance de s'affilier par rapport aux femmes qui exercent de façon saisonnière. Les rapports des cotes permet de conclure qu'il n'y a pas de différence significative en termes de probabilité d'affiliation entre les femmes qui ont une occupation irrégulière et une occupation saisonnière alors que les femmes qui ont une occupation permanente ont 6 fois plus de chance de s'affilier à une couverture sociale par rapport aux femmes qui ont occupation saisonnière. Ce résultat pourrait être expliqué par le fait que tout d'une femme en qualité de permanente est régit par un contrat de travail qui garantit leurs droits sociaux (couverture sociale, accident de travail, maladie professionnelle, retraite etc.).

« Effet du salaire » : Le salaire influence positivement la probabilité de l'affiliation à une couverture sociale. On constate que plus le salaire augmente plus la probabilité de s'affilier augmente. Lorsque le salaire est faible, la probabilité d'affiliation l'est aussi puisque ce genre de femmes vit au-dessous du seuil de pauvreté et dont certaines bénéficient du PNAFN⁷ et qui ne voient pas la nécessité d'être affiliées. La lecture des effets marginaux, permet de conclure qu'une augmentation du salaire de 1% permet de gagner plus que 2% dans la probabilité d'affiliation.

Conclusion

La médiocrité du taux d'affiliation de la femme rurale en activité pourrait être expliquée par l'irrégularité du travail agricole, la faiblesse du salaire, du niveau d'instruction et par le statut professionnel précaire et surtout par la durée limitée de la période d'activité de ces femmes qui ne dépassera guère la moyenne de 33 JT pendant le trimestre.

On s'est interrogé à ce niveau pour voir quelle est le degré de responsabilité de la femme au sein de sa famille ?

On a constaté que 37,3% de ces femmes occupent la deuxième place ce qui explique en partie qu'elles soient à la charge du conjoint (affiliation conjointe) puisque 46% sont mariées. Aussi, la plupart des ces femmes vivent en dessous du seuil de pauvreté et dont certaines bénéficient du PNAFN et qui ne voient pas la nécessité d'être affiliées.

Il ressort de cette étude des recommandations :

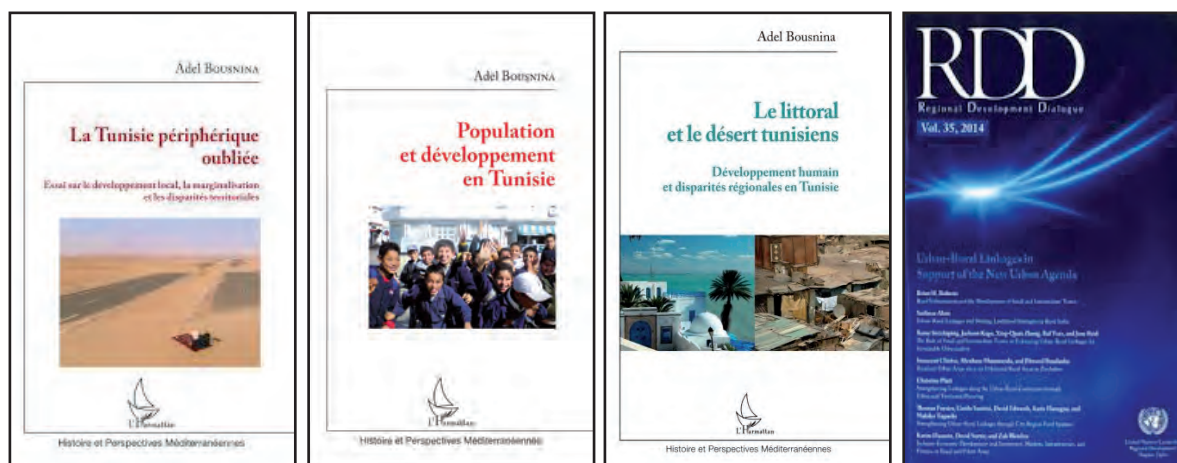
- Sensibiliser ces femmes par des programmes mettant en évidence l'importance de la couverture sociale et son impact sur leur vie quotidienne.
- Réviser la loi 82-12 relative au régime sociale des salariés agricoles.
- Renforcer le niveau d'instruction de ces femmes pour qu'elles soient conscientes de l'importance de la couverture sociale. Cela a été diagnostiqué lors de l'analyse qui suggère que le niveau d'instruction a un impact positif sur l'affiliation à un régime de cotisation sociale.
- Améliorer les salaires dans ce secteur qui constitue une variable pertinente puisqu'à partir d'un seuil de salaire, plus le salaire est élevé, plus ces femmes sont tentées de se faire affilier.
- Revoir le fonctionnement du PNAFN et ses conséquences sur la cotisation des femmes dont le revenu est faible ou dont le conjoint bénéficie.

S.H - M.K.

7- Programme National d'Aide aux Familles Nécessiteuses.

Disparités territoriales en Tunisie : Nouvel essai d'analyse

Mahmoud Abdelmoula
Directeur de Rédaction



La reprise de notre « RDR » coïncide avec une nouvelle publication, du chercheur universitaire, Dr Adel Bousnina, Démographe-économiste (Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis). Déjà, sur nos pages¹, il a eu à partager des résultats de recherches relatés dans son ouvrage «Le littoral et le désert tunisiens. Développement humain et disparités régionales en Tunisie»².

L'auteur est familier de notre milieu professionnel et ce pour avoir mené auprès du CGDR une partie significative de sa recherche empirique de Thèse de Doctorat soutenue en 20093. La Rédaction le remercie pour sa collaboration éditoriale.

A titre d'éclairage paradigmatique, les travaux de l'auteur publiés s'inscrivent au programme de recherche selon lequel « disparités territoriales », « inégal développement régional » et « littoralisation du développement » constituent, entre autres, des concepts directeurs à toute lecture de dynamique de développement de régions dont celle de Tunisie.

Cela dit, avec ce nouveau livrable académique,

le cinquième depuis 2012 l'auteur serait-il parvenu à faire le tour entier de sa question de recherche : Quels sont ces « aspects du développement local » en Tunisie ? Pourquoi en est-on là ? Comment les aborder, statistiquement ?

Tout en reconnaissant l'amélioration sensible des indicateurs du développement humain dans toutes les régions en Tunisie, l'auteur retient de ses recherches antérieures le fait d'avoir permis de distinguer deux Tunisie, « développée » (littorale) et « sous-développée » (« désert tunisien »). Cette nouvelle étude « La Tunisie périphérique oubliée »⁴ fait ressortir une Tunisie plurielle avec l'existence de plusieurs *pays* dont une Tunisie périphérique enclavée.

Un aspect suffisamment novateur pour être relevé à la lecture de cet ouvrage : Une analyse des disparités territoriales observées par Délégation, circonscription administrative constitutive de « gouvernorat » en Tunisie. On y relève exclusion et paupérisation et sous-développement : Sous-équipement élémentaire et indices d'infrastructure, d'emploi et de développement humain parfois proches de zéro. On parle même d'enclavement de ces zones à cause de leur

1- « RDR », n°4 – 2013

2- L'Harmattan, 336 pp, Paris, 2012

3- Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis, Université de Tunis, Tunisie

4- L'Harmattan, 304 pp, Paris, 2019,
<https://www.editions-harmattan.fr/>

isolement en termes tant productifs que non productifs.

Une fois introduit le cadre théorique de concepts et d'approches en matière du développement territorial, l'étude aborde l'analyse des inégalités territoriales moyennant l'établissement, par Délégation, d'indicateurs sectoriels du développement (emploi, éducation, équipement...).

Par Délégation, elle analyse des indicateurs synthétiques du développement local (Indicateur du Développement Humain, ...) relayés par des indices synthétiques. L'auteur y aborde un angle d'observation plutôt novateur lorsqu'il s'agit d'analyser le degré de développement de territoire (Région, Délégation, Pays...) en Tunisie.

Cette analyse lui permet d'identifier des facteurs explicatifs des inégalités locales observées.

Après avoir développé et régionalisé des instruments quantifiés usuels dont l'IDH et l'IPH, il se propose avec ambition de vérifier, dans notre contexte tunisien de déficit de statistiques territoriales, la faisabilité technique d'un nouvel indicateur de prospérité humaine : Indice du Bonheur Intérieur net « BIN ».

Enfin, dans cet ouvrage, l'aspect sociologique du développement local est examiné par l'auteur en relatant les résultats d'enquête menée par Délégation pour relever des représentations et perceptions chez la population ainsi que chez des acteurs développementalistes autour de problématiques du développement et de la gouvernance locale en Tunisie.

C'est ainsi qu'on retrouve des rubriques analytiques qui méritent bien un détour de la part de tout acteur et observateur de la question territoriale tunisienne.

Encore dans ce domaine d'analyse régionale, la Rédaction propose – en encadré – à ses lecteurs tunisiens, familiers de la littérature francophone en la matière, un aperçu sur la nouvelle tendance de la réflexion et de la pratique relatives au processus d'appui au développement de territoires

M.A.

Publication

Du « Développement Régional Intégré »

Cet abstract restitue un article publié par « Regional Development Dialogue »¹, publication anglophone historique du Centre des Nations-Unies pour le Développement Régional (CNUDR, Japon), traitant de l'évolution de paradigmes d'appui au processus de développement territorial, régional et local, dans les pays en développement...

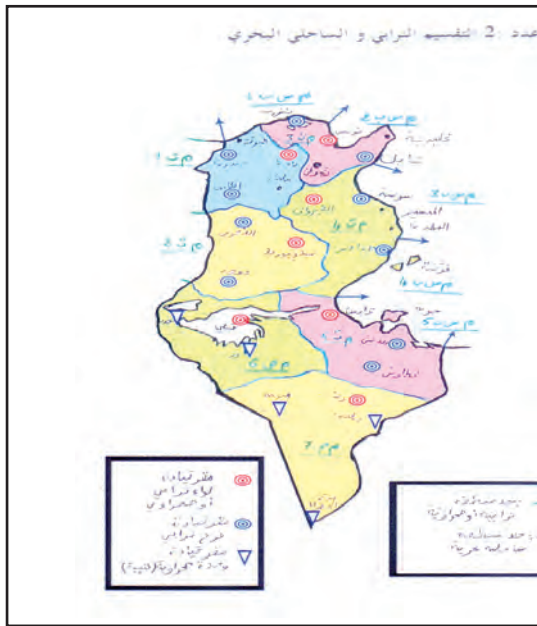
Haute compétence de l'encadrement de cette agence onusienne, créée en 1971 pour favoriser le renforcement de capacités ainsi que le partage de connaissances, de réflexions et de pratiques d'appui aux pays en développement, l'auteur, Chikako Takase, estime qu'au terme d'un demi-siècle d'impulsion du partage cognitif, d'analyses et de pratiques d'appui au développement, le CNUDR se trouve à la croisée de chemins, entre innovation paradigmatique en adoptant des idées novatrices et stagnation institutionnelle. C'est ainsi qu'en vue d'esquisser une voie d'avenir à l'approche en la matière, elle procède par trois étapes. Après revue du contexte historique et politique dans lequel s'inscrit la mission du CNUDR, elle commence par souligner la centralité du paradigme « Planification du Développement Régional Intégré » (« IDRP ») par rapport à l'approche de développement territorial, selon le cette institution multilatérale. Ensuite, elle s'emploie à démontrer la persistante pertinence de ce paradigme comme outil privilégié d'atteinte des ODD dans un contexte international d'émergence de l'impératif de « DD ». Enfin, elle conclue par une réflexion prospective selon laquelle le CNUDR demeure redevable d'une contribution décisive au processus d'implémentation de la nouvelle stratégie multilatérale adoptée par les NU, l'Agenda 2030 pour le DD. La prochaine édition portera une synthèse plus nuancée d'intéressantes contributions apportées par des praticiens et professionnels de pays d'Asie, d'Afrique et des Amériques à la réflexion que véhicule « RDD » comme organe de communication de l'approche propre au CNUDR.

Pour conclure, disons qu'en vue de consolider leur ouverture sur d'autres approches et expériences, et à l'instar de leurs homologues de ces pays, il serait bien indiqué aux agents professionnels du CGDR (Tunisie) de s'employer à confronter à d'autres pratiques, un paradigme tunisien amplement diffus dans nos régions, le « Développement local Intégré ». Il s'agirait d'ouvrir une perspective de capitalisation d'une pratique ayant prouvé un certain impact, particulièrement en milieu rural.

M.A

1- RDD, Vol. 36, 2016

خصوصياتها والطاقة التشغيلية وتشمل مجالات الفلاحة (تربية الماشية، تربية الأسماك والصيد البحري...) كما تشمل الخدمات في البنية التحتية والصحة والبيئة والغابات... وتعتني الوحدات بالتسخير الفردي للشباب ليؤدي الخدمة الوطنية في مجال التنمية البشرية كالصحة العمومية والتربية والتعليم والتكوين المهني والتنمية الاقتصادية (المشاريع الصناعية العمومية والخاصة)، وذلك بالإلحاق والإسناد اللوجستي.



وساهم الجيش الوطني التونسي في انجاز البنية التحتية من طرقات وجسور إلا أن تجارب التنظيم الترابي كانت تعوزها المراجعة الدورية لتلافي النقائص وإضفاء النجاعة. وتحاول هذه المقاربة تدارك النقائص على مراحل مع مراعاة الأولويات الأمنية ومبدأ «التمييز الإيجابي» حسب حساسية الجهة أمنيا واجتماعيا. ويكون الشروع بإنشاء وحدة تنمية نموذجية بكل منطقة، ترابية أو ساحلية بحرية، تتعهد بها وزارة الدفاع الوطني بالتنسيق مع الوزارات المعنية الأخرى لتتطور المنظومة تدريجيا إلى رافد أساسي للتنمية الشاملة مع تفعيل عملي للخدمة الوطنية.

٢٠٤

وتنتشر في شماله الغربي الواحات الساحلية تتخللها المجاري المائية الموسمية السيالان لوادي مارث ووادي السمار بينما تغطي السباسب الشبه صحراوية أجزاء منها - تتمركز التجمعات الحضرية والسكانية على طول الشريط الساحلي (قابس - مارث - مدين - جرجيس - بنقردان) وتقتصر على قرى جبلية ...

الجنوب الغربي

- يغطي ولاياتي توزر وقبلي، ويتوسطها شط الجريد. تكاد تكون خالية من التضاريس فيما عدى جبل الطبقة وتغطي جنوبها كثبان رملية شاسعة إنطلاقا من الخط قصر طرشين - دوز - المطروحة. - يتميز بواحاته على ضفاف شط الجريد. - يعتبر الإنتشار الحضري والسكاني ضعيفا حول مدن توزر وقبلي ونقطة ودوز وحولها قرى صحراوية.

الجنوب الصحراوي

- يغطي جزء من ولاية تطاوين في شكل مثلث قاعدته تمتد من مشهد صالح شرقا إلى الحدود الجنوبية لولاية قبلي غربا مروراً بوسط الظاهر وقرعة جديد. ويتابع ضلعية الشريطين الحدوديين الجنوبي الشرقي والجنوبي الغربي إلى غاية برج الخضراء بأقصى نقطة من البلاد.

- تتوسط المنطقة مرتفعات لسلسلة الظاهر على خط رمادة - ذهبية وهضاب رملية «الرمال الأبيض». - المنطقة خالية من التواجد الحضري ويختلف النشاط المعيشي بها من جهة إلى أخرى، بين بترول وغاز ومراعي إبل وماعز وتجارة موازية

نحو إنشاء وحدة تنمية نموذجية

ويتوازي التنظيم الترابي مع تنظيم ساحلي يجمع بين المعطى الساحلي الشاطئي والمعطى الإقليمي البحري ويراعي التكامل والتنسيق بين المناطق الترابية ذات الامتداد الساحلي (1 و 2 و 4 و 5) والمناطق البحرية بمياها الإقليمية وعليه، تحدث بكل منطقة «وحدات تنمية نموذجية» تراعي

- جبلية مكسوة بالأشجار (إشكل وبوقرين وزغوان).
- تتخللها سباح وسهول حول وادي مجردة ووادي مليان.
- كثافتها السكانية عالية (أكثر من 500 ساكن / كلم² بتونس الكبرى) وشبكات إتصال برية وبحرية وجوية.

الشمال الغربي

- يغطي ولايات جندوبة والكاف وباجة وسليانة.
- يتوسطها وادي مجردة وتكسو مرتفعاته أشجار غابية ومناخها متوسطي مطر
- تشكل مدن باجة وجندوبة والكاف وسليانة مربعا حضريا ذي كثافة سكانية متوسطة.

الوسط الغربي

- يغطي ولايات القصيرين وقفصة و سيدي بوزيد.
- تنتصب بشماله مرتفعات ظهرية (الشعاني وسمامة والسلوم) وجنوبه مرتفعات التلية الوسطى (عرباطة وبوهدمة وعسكر) والحوض المنجمي. مناخه سباسبي شبه جاف.

الوسط الشرقي

- يغطي ولايات الساحل (سوسة- المنستير- المهدية) وصفاقس والقيروان وكساء
- ليس به تضاريس هامة فيما عدى مرتفعات عين جلولة وجبل الفكيرين وجبل زغوان من الناحية الشمالية الغربية.
- مناخه متوسطي معتدل.
- تنتشر به سباح متفاوتة المساحة منها سبختي سيدي الهاني والكلبية وبه الزياتين والقوارص والخضر.

الجنوب الشرقي

- يغطي ولايات قابس ومدنين وتطاوين ويحده جنوبا الخط مشهد صالح - قرعة الجديد إلى غاية الحدود الغربية.
- تتوسط المنطقة سلسلة الظاهر الجبلية من مطماطة إلى تطاوين. وتنبسب باتجاه خليج قابس والحدود الشرقية للبلاد،

وتمثل التجارة الموازية المقتحمة للمعابر الرسمية للشريط الحدودي الجنوبي الشرقي نصف المعاملات التجارية بين تونس وليبيا. ويكمن الخطر في تسرب الأسلحة والأفراد والموارد المتنوعة عبر المسالك الصحراوية.

ويشكل المثلث الصحراوي بواجهتيه الشرقية والغربية هاجسا أمنيا وهو قابل للإختراق... هذا، وبلغت الهجرة غير القانونية عبر الحدود البحرية مستويات مزعجة...

وبالإضافة إلى الحدود وخصوصياتها، تكتسي بعض المناطق الداخلية بالبلاد حساسية أمنية وسلامتية تستدعي اليقظة والقدرة على التفتن المبكر للإخلالات جراء النشاط الاقتصادي الإستراتيجي ومنها الحوض المنجمي ومواقع إنتاج البترول والغاز وكذلك المنشآت السياحية المنتشرة على طول الشريط الساحلي أو بالمناطق الصحراوية .

مقترح لتقسيم ترابيا ولوحداث تنموية

هذه المعطيات العملية والجغرافية والبشرية والاقتصادية تقتضي تقسيما ترابيا أساسه معايير ومقاييس تسمح بانتشار مدروس للوحدات التنموية علاوة عن الوحدات الترابية في إطار منظومتي الدفاع الشامل والتنمية الاقتصادية.

إذ تتركب البلاد التونسية من أربعة كتل ترابية جغرافية تجتمع في كل واحدة منها مواصفات مشتركة في حين أن التباين بينها واضح ومؤثر : كتلة الشمال الساحلي وكتلة الشمال والوسط الغربي والكتلة الشرقية الساحلية والكتلة الجنوبية الصحراوية،

لذا نقترح تقسيما ترابيا وإنتشارا للوحدات كما يلي :

الشمال الساحلي

- يغطي ولايات الشمال الشرقي (بنزرت وتونس الكبرى ونابل وزغوان) يحدها شرقا البحر الأبيض المتوسط.
- تمتاز بسواحل صخرية وغابية ورملية منبسطة ومرتفعات

الخدمة الوطنية والتنمية الجهوية : قراءة في معطيات عملياتية وترايبية...

العميد (م) موسى الخلفي

كما تمتاز البلاد بامتداد السهول على أكثر من نصف مساحتها. وتتجه مجاري المياه الطبيعية القارة السيلاان نحو شرق البلاد، وأهمها : وادي مجردة، وادي الكبير فوادي ملىان، وادي الحجل فوادي زرود.

وتقتصر بقية المجاري المائية الطبيعية على أودية موسمية ينحصر السيلاان بها على مواسم الأمطار الشتوية ويصب أغلبها في بحيرات وسباخ داخلية .

وتحتل تونس مرتبة متقدمة ضمن بلدان شمال إفريقيا من حيث الانتشار العمراني والحضري.

ورغم أن البلاد التونسية صغيرة من حيث المساحة والأطوال بين الجهات والمدن، فهي متعددة الخصائص والاستحقاقات من الناحية العملية والتنمية. وتتميز بأحزمة حدودية غير متجانسة طبيعيا :

- حزام بري، جبلي وغابي.
- حزام ساحلي، بحري شاسع ينقسم إلى صخري ذي كساء غابي ورملي شبه قاحل .
- حزام صحراوي قاحل .

وشهدت تلك الحدود خروقات على الواجهات البرية والبحرية من تسلل عدائي ومن تهريب وهجرة غير قانونية من التحديات الأمنية لما لها من تداعيات اقتصادية وأمنية سلبية على سلامة الوطن.

وتكمن المخاطر بالمناطق الحدودية الشمالية الغربية في سهولة التسلل داخل التراب الوطني وفي قابلية التخفي بالمغاور وبين التضاريس ذات الغطاء الغابي الكثيف. كما أن استمالة سكان محليين، من شباب مهمش للتغطية والإسناد اللوجستي واردة.

تنشر هيئة تحرير «مجلة التنمية الجهوية» هذه المساهمة لما تحمله للقارئ من إفادة معرفية ذات صلة بإشكاليات التنمية واللامحورية واللامركزية والتقسيم الترابي في ظرف تشريعي وترتيبي متحول نحو حوكمة لامركزية للمجال الترابي الوطني. وتم عرض هذا المقال كمدخلية ضمن ندوة دراسية لودادية الولاية حول الخدمة المدنية والتنمية الجهوية (تونس، 20 فيفري 2019) مع الشكر لصاحبه...

تعتبر بشكالية التنمية الجهوية المتوازنة معضلة طالما واجهتها الدولة التونسية الوطنية دون التوفيق لمقاربة واقعية شاملة. وللمساهمة في تصور منظومة يتلائم من خلالها البعدان التنموي والأمني يمكن الإستأناس بتجربة متميزة من إنجاز الجيش الوطني بالجنوب التونسي وذلك ضمن دوره التنموي والدفاعي : مشروع «رجيم معتوق» (ولاية قبلي). وانطلاقا من هذه التجربة وإعتبارا لما يعيق التطبيق الفعلي لقانون الخدمة الوطنية في مفهومه الشامل يمكن وإحداث منظومة متكاملة تجمع بين أداء الواجب الوطني وتحقيق التنمية المتوازنة...

معطيات عملياتية وتنموية

تسمح الأراضي التونسية حوالي 170 ألف كلم² وتمتد على حوالي نفس المساحة من المياه الإقليمية. ويمتد أقصى طولها حوالي 1200 كلم من بنزرت إلى برج الخضراء فيما يمتد عرضها حوالي 280 كلم، ما عدى بالمثلث الصحراوي (حوالي 160 كلم بين الذهبية والبئر الميت). وتحتل المرتفعات الجبلية مساحة محدودة نسبيا، لا تفوق ثلث المساحة العامة للبلاد، وتتموقع في أغلبها على الحدود الغربية متجهة نحو الشرق والشمال الشرقي.

وضمن التعاون مع الوكالة الألمانية للتعاون الدولي تترأس الشركة لجنة متابعة برنامج الإحاطة بالباعثين ISECO الذي خول لأكثر من ثلاثين باعثاً من التمتع بدعم في شكل تجهيزات ومواد أولية وتكوين في انتظار استكمال البرنامج في صيغته الجديدة.

ولا تدخر شركة المركب الصناعي والتكنولوجي بالقصرين، في حدود الوسائل المتاحة، جهداً لتقديم الإحاطة والدعم للمستثمر ولباعثي المشاريع قصد تذليل الصعوبات وتسهيل الانتصاب واستقطاب الإستثمار لدعم التشغيل.

ولمزيد إشعاعها وتطوير تدخلاتها بالجهات فإن الحاجة ملحة لمراجعة الإجراء المتعلق بتخلي الدولة عن تمكين الأقطاب والمركبات الصناعية والتكنولوجية من اقتناء الأراضي بالدينار الرمزي وعن التكفل بتكلفة الربط بالشبكات الخارجية.

م.ب.

للتنمية وهي البرنامج الجهوي للتنمية، برنامج التنمية المندمجة وبرنامج التنمية الحضرية المتكاملة الممولة من طرف وزارة التنمية والإستثمار والتعاون الدولي والصندوق العربي للتنمية الاقتصادية والاجتماعية عن طريق المندوبية العامة للتنمية الجهوية.

كما تضطلع الشركة بالترويج للآفاق الواعدة للإستثمار في عديد المجالات بالجهة وهي تحرص على إبراز ذلك في منتديات ولقاءات وطنية ودولية فضلاً على العمل على تطوير سلسلة القيمة لقطاع الحجارة الرخامية لما له من أهمية في النسيج الإقتصادي بولاية القصرين وذلك في نطاق اتفاقية مبرمة بين وزارة الصناعة والمؤسسات الصغرى والمتوسطة والوكالة الألمانية للتعاون الدولي وفي نطاق برنامج المبادرة الجهوية لدعم التنمية الاقتصادية المستدامة « إرادة » الممول من قبل الإتحاد الأوروبي.



القرية الحرفية – جدليان



الفضاء الإقتصادي – سبيبة

شكرو تقدير

تدخل " مجلة التنمية الجهوية " عامها التاسع بمزيد من الثبات والتجديد والاستمرارية. فكل عبارات الشكر إلى من ساهم بالفكرة والمقال في إثراء المضمون ومعاني التقدير إلى السيدة "نجوى بلحاج بالأمين" المدير العام السابقة، التي بادرت بهذا الإصدار.

المركب الصناعي والتكنولوجي بالقصرين : رافد لتطوير البنية الأساسية الصناعية ودعم للتنمية الجهوية

محسن بوثوري

رئيس مدير عام

شركة المركب الصناعي والتكنولوجي بالقصرين



يندرج بعث شركات المركبات الصناعية والخدمات.

والتكنولوجية بالبلاد التونسية ضمن
تفعيل نط تشاركي جديد بين القطاعين
العمومي والخاص يهاف لتوفير إمكانات
وتبعاً لتحرير القسط الأول من رأس مالها، على إثر قرار
الترفيغ في قيمته بـ 10 م.د عن طريق مساهمة الوكالة العقارية
الصناعية بقرض خزينة، تولت الشركة مهمة تهيئة 60 هك

بمعمديتي وسببيلة، حيث تم إنجاز
القسط الأول للمنطقة الصناعية بتالة
(22 هك) والتقدم في أشغال تهيئة
القسط الثاني بتالة على الإنجاز (19
هك) والقسط الأول للمنطقة الصناعية
بسببيلة (20 هك)، مع تكفل الدولة
بتكاليف الربط بالشبكات الخارجية
(الماء الصالح للشرب، الكهرباء،
التطهير، الغاز الطبيعي والإتصالات)
بمبلغ جملي قدره 16 م.د.

**تولت شركة المركب الصناعي
والتكنولوجي بالقصرين إبرام
اتفاقيات مع المجلس الجهوي
بالولاية لإنجاز فضاءات صناعية
وإقتصادية في ثمان معتمديات في
نطاق تنفيذ البرامج الخصوصية
للتنمية.**

اقتصادية جديدة بما يضمن
نموا وتنمية مستدامة بالجهات.
إذ تسعى المركبات الصناعية
والتكنولوجية توفير بنى
أساسية حافزة للإستثمار من
مناطق صناعية مهيأة وفضاءات
صناعية واقتصادية وظيفية وإلى
تأمين المتابعة الإحاطة بالباعثين،
إلى جانب دورها في الترويج
للإمكانات والميزات التفاضلية
للجهات ولآفاق الإستثمار بها
لدعم الاقتصاد الوطني.

وتنتظر الشركة تحرير القسط الثاني

من الترفيع في رأس المال لإستكمال دورها في تدعيم البنية
التحتية الصناعية لدفع العجلة الإقتصادية بالجهة.

وللمساهمة في تحسين محيط الإستثمار بمختلف معتمديات
الولاية، تولت شركة المركب الصناعي والتكنولوجي
بالقصرين إبرام اتفاقيات مع المجلس الجهوي بالولاية لإنجاز
فضاءات صناعية وإقتصادية في ثمان معتمدياتها الأقل نموا
بمبلغ جملي قدره 15 م.د في إطار تنفيذ البرامج الخصوصية

وفي هذا الإطار، أحدثت شركة المركب الصناعي
والتكنولوجي بالقصرين (أفريل 2011) عملا بأحكام قانون
الأقطاب التكنولوجية 50 / 2011 والذي يخول للشركة
إنجاز مهمتها المتمثلة في تهيئة المناطق والفضاءات الصناعية
والإقتصادية بولاية القصرين بما يعزز آفاق التنمية الإقتصادية
بها ولتوفير الظروف الملائمة لتشجيع الإستثمار الصناعي

« المبادرة الجهوية لدعم التنمية الاقتصادية المستدامة – إرادة » بولاية صفاقس : آلية عمل تشاركية بين القطاعين العمومي والخاص

عبد المنعم العلوي
برنامج «إرادة» – صفاقس



- تكوين فريق جهوي لمساندة الخبر مع تأمين دورات تدريب على تقنيات القيام البحث ميداني وإدارة المشاريع والأزمات
- ومن المحاور الأساسية للأنشطة المنجزة لتجسيم محتوى البرنامج بالجهة ولتأهيل قدرة الفاعلين القطاعيين على التحوار والاستشراف، نذكر :

- « استراتيجية الاختصاص الذكي »
- « آليات تمويل التنمية الجهوية »
- « الثورة الصناعية- الجيل الرابع »

وأفصى التقييم نصف الرحلي للبرنامج جهويا إلى التأكيد على تفعيل الآليات للرفع من نسق الإنجاز وتحقيق الأهداف المرسومة في مجالي دفع القطاع الخاص وتطوير التشغيلية وتحفيز الحوار بين القطاعين العمومي والخاص.

وللاشارة، تمت المصادقة على مشروع تشاركي مجدّد يجمع بين الصناعات الميكانيكية وتكنولوجيات الصحة. ويتولى القطب التكنولوجي بصفاقس إنجازه في شراكة مع مركز البحث الرقمي بصفاقس طيلة الفترة 2020 - 2021. ويهدف إلى تطوير قدرات مركز الامتياز التكنولوجي بتوظيف النتائج التي سيتم تحقيقها على مدار انجاز المشروع.

ع.م

انطلاقا من المنهجية التشاركية للبرنامج الممول من طرف الاتحاد الأوروبي والمرتكزة على تطوير الحوار بين القطاعين العمومي والخاص، تم تركيز « منصة حوار جهوي » تجمع المتدخلين والفاعلين في الشأن الاقتصادي والتشغيل بالجهة. ومن مشمولاتها ضبط أولويات التدخل وتشخيص وضع محيط الأعمال ومدى استجابة جهاز التكوين المهني العمومي لحاجيات النسيج الاقتصادي جهويا مع اقتراح اجراءات لتنمية القطاع الخاص ومشاريع للتمويل.

وصادقت « منصة حوار جهوي » على دراسات منجزة تهتم ثلاثة منظومات إنتاج - «الصناعات الميكانيكية الدقيقة» و«تكنولوجيات الصحة» و«الزياتين» - وكذلك مشاريع مقترحة للتمويل عن طريق البرنامج. وللغرض، تم إرساء مجموعات فنية للبحث فيها وفي آفاق تطورها ضمن خطة عمل يتم وضعها.

وأفضت أشغالها تشخيص مشاريع للتمويل عن طريق البرنامج ومخططات أعمال وتم إعداد تشخيص جهاز التكوين المهني العمومي والتشغيل وآفاق تطويره مع تحديد الاختصاصات الملحة والمستقبلية باعتماد المنهجية التالية :

- مسح ميداني (استمارة) لتشخيص الحاجة للمهارات القطاعية الواعدة بالجهة



المعهد العربي للتخطيط بالكويت في « لقاء الإربعاء » لدعم القدرة...

التونسية، ويتولى «مجلس الأمناء» الإشراف على إدارة هذه المؤسسة العربية تسانده في ذلك «هيئة علمية» لتأمين المهام الفنية (التدريب، البحوث، الاستشارة...)، وتتكون «الهيئة العلمية» من أكاديميين (الاقتصاد القياسي، الدراسات التطبيقية المتصلة بالاقتصاد، الاساليب الكمية، نمذجة السياسات الاقتصادية...) ومن أدوات تدخلة، نذكر:

- تأمين أنشطة تدريب لتأهيل الكفاءات والقدرات الفنية للاطار الحكومي العربي المعني بالتخطيط للتنمية والمالية
- البحوث وخدمات استشارية للهيئات الحكومية العربية المعنية بالتنمية.
- ومن أهدافه:
- توفير الخبرة والقدرة الفنية للمساعدة على مواكبة التطورات في ادارة التنمية الاقتصادية والتخطيط.



يندرج «لقاء الإربعاء» الحواري والتفاعلي ضمن الممارسة الهادفة لدعم قدرات أعيان المندوبية العامة للتنمية الجهوية من خلال تثمين وتقاسم المعرفة والتجارب المكتسبة حول مسائل التنمية. وتبعا للمشاركة المكثفة لإطارات مركزية وجهوية خلال السنوات الأخيرة في دورات تدريب تخصصية بالمعهد العربي للتخطيط بالكويت في سياسات التنمية المحلية واللامركزية والتقييم وتنمية القطاع الخاص وإقتصاد المعرفة، إنتظمت ندوة داخلية بإشراف المدير العام موضوعها

«التنمية المحلية: سياسات وبرمجة وآليات». وتولى تنشيط اللقاء بمداخلات فنية مجموعة من أعيان التنمية ممن واكبوا بامتياز دورات تدريب تخصصية.

وأكد المتدخلون على مساهمة التدريب المكتسب في دعم الأداء الفني والإداري للموارد البشرية

لهيكلنا الحكومي وفي إسناد العمل التنموي، كما أوصوا بالمثابرة على تثمين الرصيد المهني والفني مع توسيع دائرة الانتفاع بالتدريب المتاح (حضوريا وعن بعد) والدعوة للمساهمة في أدبيات البحث لهذه المؤسسة العربية العريقة وذلك لما لمسوه من احكام في التنظيم (الاقامة والتدريب) ومن دقة في اختيار مواد التدريب (دبلوم، شهادة تخصصية، برامج قصيرة الأجل...) ومن جدية في التدريب والتأطير العلمي بما يتلاءم مع حاجيات الموارد البشرية العربية والمستجدات في مجال إقتصاديات التنمية والتخطيط الاقتصادي والاجتماعي.

وللاشارة، فإنه لغاية 2019 انتفع عن المندوبية العامة للتنمية الجهوية 21 إطار تنمية ببرنامج التدريب الدوري للمعهد العربي للتخطيط جلهم من الفئة الشبابية وفي مطلع الكهولة (147 يوم تدريب) ومن المؤمل أن ترتقي لاحقا نسبة المشاركة...

وللعلم، فإن «المعهد العربي للتخطيط» تأسس في سنة 1966 بمبادرة من حكومة دولة الكويت كمؤسسة اقليمية مستقلة تعمل على دعم التنمية والتخطيط بالأقطار العربية، من بينها الجمهورية

- تطوير البحوث حول التنمية العربية .
- انشاء شبكة خبرات عربية.
- عقد ملتقيات لتبادل الابحاث .
- نشر الابحاث وارساء قواعد بيانية حول التنمية العربية.

ويعدّ المنتفعون ببرامج التدريب التي ينظمها المعهد منذ انشائه بالآلاف لا زالت المشاركة التونسية ضمنهم متواضعة وبالإمكان تكثيفها للاستفادة من الفرص المتاحة لاطاراتنا العاملة في مجالات التخطيط الاقتصادي وادارة برامج ومشاريع التنمية... ونأمل ان يكون لتكثيف المشاركة التونسية مستقبلا في هذه الدورات التدريبية مساهمة متصلة وفاعلة في تأهيل اطاراتنا بالمؤسسات الوطنية العمومية المماثلة ذات الصلة بالتنمية الاقتصادية وفي تبادل الخبرة ...

محمود عبد المولى

مدير التدريب والشراكة الدولية

ديبلوم تخصصي «السياسات الكلية» (2000)

البرنامج الجهوي للتنمية : نحو إعادة الهيكلة لدعم العمل التنموي بالجهات

أكرم بربوش – حسان ثابت
(وزارة التنمية والاستثمار والتعاون الدولي)

على أنه يعتبر كمعاضدة للبرامج التنموية الجهوية وللمشاريع القطاعية الوطنية.

- اعتماد مفاتيح توزيع جديدة لميزانية البرنامج بين الولايات بتخصيص 70% منها حسب مؤشر التنمية الجهوية المعدل بالكثافة السكانية و30% حسب القدرة على الإنجاز مع المتابعة في الأجل المحددة.

- تدعيم العلاقة بين المجلس الجهوي والمجالس البلدية لمواكبة مقتضيات «مجلة الجماعات المحلية» ولتحقيق حوكمة ناجعة لتنفيذ البرنامج بتشريك المجالس البلدية وبالتعاون مع المجالس المحلية عند البرمجة والإنجاز والمتابعة والتقييم للمكونات المشتركة بإبرام عقود - برامج تضبط التزامات الأطراف المتدخلة وتخصيص ميزانية لدراسة المشاريع المقترحة قبل عرضها للمصادقة.

- بحث مشاريع في إطار الشراكة بين القطاعين العمومي والخاص.

- تخصيص قسط من الميزانية لا يقل عن 7% لصيانة البنية التحتية والتجهيزات الجماعية.

- مراجعة عنصر «التدخلات الفردية» بفصل «دعم موارد الرزق»، في شكل مشروع مع تأمين التكوين للمتفعين في التصرف المالي والفني، عن «دعم موارد الرزق» في شكل مساعدات عينية (الأشجار المثمرة، شباك صيد...)

- رفع سقف تمويل عنصر «التدخلات الفردية» (من 3 إلى 5 أ.د.ت)

- توسيع مجال التدخل لمواكبة تداعيات التغير المناخي وللتحكم في الطاقة ولتنمية الإقتصاد الإجتماعي والتضامني مع التفاعل مع الطوارئ.

- تحسين المتابعة والتقييم برفع قدرات الإطار المعني بتسيير البرنامج وإعداد أدلة موحدة وباعتماد حسب نماذج مرقمة ومعايير مَعَمَّة ومفهومة من كافة المستعملين.

أ.ب. - ح.ث.

يمثل البرنامج الجهوي للتنمية أداة تدخل سنوية داعمة ومكملة للمشاريع القطاعية تهدف لإستحداث التنمية بالجهات ومعاضدة المجهود التنموي بالمعتمديات ذات الأولوية بما يساهم في الحد من التفاوت الجهوي وذلك بإنجاز مشاريع في مجالات البنية التحتية والتنوير والماء الصالح للشرب وإحداث وتدعيم مواطن الشغل وتحسين المسكن و تغطية التمويل الذاتي للمشاريع الفردية . وتفاعلا مع المشهد المؤسسي في علاقة بالمسار اللامركزي وتعميم النظام البلدي وباعتبار أهمية الإعتمادات المرصودة للبرنامج ولتقييم تدخلاته و أثر المشاريع المنجزة ، تم القيام بدراسة تقييمية للبرنامج الجهوي للتنمية للفترة 1997 - 2018 بهدف تصويب وتطوير تدخلاته وطرق تسييره ومتابعته.

وبينت الدراسة أن المرونة التي يتسم بها البرنامج على مستوى برمجة التدخلات تعتبر ميزة إيجابية بما مكن المجالس الجهوية من التفاعل مع حاجيات المواطنين المستحدثة (المسالك، الطرقات، ظروف العيش...)، غير أن ملائمتها مع إحتياجات المواطن تختلف من ولاية إلى أخرى في غياب إطار إستراتيجي بما يقلص من الإستجابة الوافية لأولويات التنمية بالجهات.

كما أفصت الدراسة إلى تناسق بين «البرنامج الجهوي للتنمية» و«البرامج الخصوصية» كالتنمية المندمجة والتنمية الفلاحية المندمجة والبرامج القطاعية الوطنية .

وفي المقابل، بينت الدراسة عدم تلاؤم الموارد البشرية بالمجالس الجهوية مع حجم الموارد المالية للبرنامج الذي يشكو من عدم اعتماد «إطار منطقي» يضبط الأهداف ووسائل تحقيقها، من ذلك تقلص نجاعة وجودة إنجاز عنصر «المسالك الريفية» لغياب الدراسات خلافا لعنصري «التنوير» و«الماء الصالح للشرب». كما أثر عدم ترسيم إعتمادات للصيانة والتعهد ضمن البرنامج سلبا على ديمومة المشاريع. وتقدمت الدراسة بالمقترحات التالية :

- تسمية مغايرة للبرنامج «برنامج دعم التنمية الجهوية» تأكيداً

مبادرة عربية تنموية : دور الطاقات المتجددة في ريادة الأعمال وتمكين المرأة بالريف...



الدولي (الهيئة العامة للتنمية القطاعية والجهوية) فعاليات المبادرة الإقليمية منذ انطلاقتها. وأفرزت الأشغال مقترحات عملية لبناء سياسات وأطر تنظيمية ومؤسسية ومالية للنهوض بتطبيقات الطاقات المتجددة صغيرة السعة لفائدة الوسط الريفي.

وللإشارة، يتم تنفيذ مكونات هذا المشروع التنموي العربي بجهات ذات طابع ريفي : معتمدية شربان (ولاية المهدية) ومحافظة معان والكرك (الأردن) ومحافظة عكار (لبنان). كما يهدف المشروع لدعم قدرات التسيير للمنتجين الزراعيين باعتماد الطاقة الشمسية وتساهم المندوبية العامة في تأمين دورات التدريب الموجهة للأطراف الفاعلة محليا كالتعاضديات الفلاحية والأعوان المكلفين بالإحاطة بالوسط الفلاحي بالمناطق المستهدفة...

بمبادرة من اللجنة الاقتصادية والاجتماعية لغربي آسيا (الاسكوا) إنتظمت بتونس في نطاق تنفيذ «المبادرة الإقليمية لتعزيز تطبيقات الطاقات المتجددة صغيرة السعة في المناطق الريفية بالمنطقة العربية (REGEND)»، ورشات عمل حول «السياسات والأطر التنظيمية والمؤسسية والمالية للنهوض بتكنولوجيات الطاقات المتجددة صغيرة السعة وتطبيقاتها الريفية» (تونس) و«تمكين النوع الاجتماعي وتنمية ريادة الأعمال في المناطق الريفية: دور الطاقات المتجددة» وذلك بمشاركة فاعلة للمندوبية العامة للتنمية الجهوية بشراكة مع الوكالة الوطنية للتحكم في الطاقة ومواكبة ممثلين عن الوزارات المعنية بالفلاحة والمرأة والطاقة عن هياكل تمويل وخبراء...

وسيتم توفير مخرجات ورشات العمل الوطنية لإنشاء الشبكة الاستشارية القائمة على المساواة في مجال الطاقة وريادة الأعمال للتنمية الريفية وبالوسط الريفي التي ستدعم تعميم المساواة وحقوق الإنسان. ويهدف المشروع إلى تحسين سبل العيش، وتحقيق مزايا اقتصادية والاندماج الاجتماعي والمساواة في المجتمع الريفي العربي بمعالجة إشكاليات التزود بالطاقة وندرة المياه وتغير المناخ وتحديات الموارد الطبيعية في 3 بلدان (الأردن ولبنان وتونس). وتواكب وزارة الاستثمار والتنمية والتعاون



المندوبية العامة للتنمية الجهوية – وكالة إنعاش وتنمية شمال المملكة المغربية : نحو إرساء شراكة مغاربية مثمرة ...

بأقاليم الشمال. وشكلت زيارة وفد قيادي لوكالة الإنعاش والتنمية الاقتصادية والاجتماعية بأقاليم الشمال بالمملكة المغربية فرصة لتجسيم مبادرة سبقتها للمندوبية العامة للتنمية الجهوية (2013) وذلك بتنظيم زيارات ميدانية لإطلاع الوفد على مشروعين للتنمية المندمجة (ولايتي سليانة وتونس) وعلى التنسيق المؤسسي مع السلط والمصالح الجهوية والمحلية والقطاع الخاص والجمعيات عند إعداد وتمويل وتنفيذ ومتابعة الإنجاز. ولتحقيق الهدف المشترك - تبادل الخبرة والتجارب في مجال التنمية الجهوية - إنتظمت بمقر وزارة التنمية والاستثمار والتعاون الدولي حفل توقيع الإتفاقية الإطارية للشراكة والتعاون واكمه معالي سفير المملكة المغربية بتونس. وسينطلق الطرفان في العمل المشترك بوضع برنامج للفترة 2020 - 2021 لتبادل التجارب والخبرة.

في نطاق المساهمة الفاعلة في ترسيخ التعاون بين المؤسسات العمومية بالجمهورية التونسية وبالمملكة المغربية، بادرت المندوبية العامة للتنمية الجهوية ببناء جسر للشراكة مع هيكل عمومي مائل لتبادل التجارب : وكالة الإنعاش والتنمية الاقتصادية والاجتماعية



الهيكل العمومية : نحو تكريس آليات الحوكمة الرشيدة



- تولى عرضها «انيس المالكي» مركزا على الجوانب العملية كالتشاركية وسلوك الاعوان والقيادة.
- التصرف في المخاطر تولت عرضها «فاتن المروكي»
 - التبليغ وحماية المبلغين تولت عرضها أ. ماجدة بن احمد الخبيزة لدى الهيئة الوطنية لمكافحة الفساد.
 - وأثار المشاركون جملة من المسائل حول :
 - توسيع مفهوم «المخاطر» ليشمل إنجاز وأجال تحقيق الأهداف من عدمه والانعكاس على التكلفة المالية وعلى نجاعة الأداء بصفة عامة وعدم الاقتصار على الرقابة
 - مزيد توضيح وتدقيق محتوى حوكمة المؤسسات.

نظمت المندوبية العامة للتنمية الجهوية، بالشراكة مع الجامعة المركزية بتونس يوم 15 ماي 2019 ندوة تحسيسية واكمها أعوان المندوبية العامة للتنمية الجهوية مركزيا وجهويا وأعضاء مجلس المؤسسة بالإضافة إلى المكلفين بخلايا الحوكمة بالمؤسسات تحت إشراف وزارة التنمية والاستثمار والتعاون الدولي بالإضافة لمنشات عمومية أخرى وذلك في نطاق نشر ثقافة الشفافية والنزاهة وحسن التصرف بالقطاع العمومي وتعزيز قدرات الأعوان في مجال الحوكمة فضلا على تعميم تشبيك الهياكل المشرفة على هذا المجال. وتضمنت الندوة مداخلات لثلاث خبراء حول :

- «خلية الحوكمة» كآلية لتكريس مبادئ الشفافية والنزاهة



المنندوبية العامة للتنمية الجهوية، شريك في «ريادة الأعمال» بالجهات



ومثلت ورشة العمل حول الاستثمار بالجهات إطارا للتعريف ببرنامج التنمية المندمجة ودوره في حفز الاستثمار الخاص وتطوير المنظومات الاقتصادية والإنتاج المحلي بما يساهم في دعم الاقتصاد الاجتماعي.

وكل دورة سنوية، ساهمت المنندوبية العامة للتنمية الجهوية في تنشيط «صالون المؤسسة» بصفاقس لسنة 2020 والذي واكبت فعالياته هياكل ومنظمات وطنية وجهوية ورواد أعمال من تونس وبلدان صديقة (الجزائر، ليبيا، نيجيريا، ألمانيا، فرنسا...).

شاركت المنندوبية العامة للتنمية الجهوية في فعاليات الدورة السابعة لصالون «ريادة الأعمال» الذي إنتظم بمدينة الثقافة يومي 12 - 13 فيفري 2020 من خلال تنشيط جناح مخصص لاستقبال الجمهور وعرض الحوامل الترويجية للمنندوبية والتواصل مع الزائرين وخاصة منهم الباعثين وأصحاب أفكار المشاريع من خلال توجيههم ومدهم بالمعلومات المطلوبة. كما ساهمت المنندوبية في أشغال الورشة المتعلقة بالاستثمار بالجهات بتولي السيد منسق مشاريع التنمية المندمجة بولاية سليانة التعريف بتنفيذ المشاريع الفردية ضمن برنامج التنمية المندمجة ودور العناصر المنجزة في مجال البنية الأساسية المنتجة في تحسين مناخ الأعمال بالجهات. وإتسمت الدورة بإقبال هام من قبل الفئات الشبابة خاصة منهم الطلبة في مجال المعرفة الرقمية وجامعيين وممثلين عن جمعيات وتلخصت التساؤلات حول :

- مهام الهياكل المتدخلة في بعث المشاريع والمؤسسات،
- امتيازات وحوافز الاستثمار الخاص،
- تواصل هياكل المساندة والتمويل مع حاملي أفكار المشاريع.

شراكة حول نظم المعلومات الجغرافية

- تصميم قاعدة بيانات ونمذجة مكونات لتزويلها ضمن نظام المعلومات الجغرافية
- مرافقة عملية تعبئة المعطيات والبيانات والإحصائيات في قواعد بيانات «منصة الواب»
- دعم القدرة للأعوان
- تأمين السلامة المعلوماتية للمنصة وحماية المعطيات.
- المتابعة الدورية...



تعتبر نظم المعلومات الجغرافية أداة مثلى للهياكل التي تشمل مجال تدخلها رقعة جغرافية محددة من خلال إحكام إدارة البيانات والإحصاءات في سياق جغرافي أكثر فاعلية وشفافية. حيث توفر هذه النظم رؤية مجددة للبيانات والأنشطة في سياق تفاعلي يمكن من وضع سياسات أفضل لتطوير الأداء و لتحسين الخدمات المسداة. وفي هذا الإطار، أبرمت المنندوبية العامة للتنمية الجهوية اتفاقية شراكة مع «الجمعية التونسية من أجل تطوير وتحديث الإدارات العمومية» النشطة في نشر الثقافة الرقمية ونظم المعلوماتية المرقمنة بهدف تركيز «منصة واب» مرقمنة تفاعلية ذات مكون جغرافي لمتابعة ونشر الإحصائيات والبيانات المتعلقة بمشاريع التنمية والجهات... وتهدف الشراكة لتطوير مناهج وأدوات وأساليب التصرف في البيانات العمل بالمنندوبية العامة للتنمية الجهوية من ذلك :

- رقمنة البيانات الإحصائية الجهوية
- نشر ثقافة الإحصاء الرقمي ونظم المعلومات الجغرافية
- ضمان حق المواطن للنفاد الى المعلومة بتوفير بيانات رقمية تصميم وتركيز منصة واب ذات مكون جغرافي رقمي

الندوة الوطنية حول برنامج التنمية المندمجة : من أجل تكثيف التفاعل والتنسيق مع الشركاء والمتدخلين...

- إحداث صندوق للمساهمة في التمويل الذاتي أو لتوفير المال المتداول لباعثي المشاريع الفردية
- إحكام نجاعة الإنجاز والمتابعة
- إعداد دراسات الجدوى لمنشآت البنية الأساسية المنتجة
- المراقبة الفنية لضمان الجدوى الوظيفية وسلامة الإنجازات

توصيات

- استعرضت أشغال ورشة العمل حفز الباعثين وإبراز إسهامات برنامج التنمية المندمجة على المستوى الإقليمي والتسويقي وتحديد أنواع التنسيق مع المتدخلين وإعداد دليل إجراءات للمشاريع الفردية. وأبرزت الأشغال المقترحات التالية :
- منهجية إحداث المشاريع : تشخيص منظومة بعث المشاريع مع تحليل خصائص المجال المحلي والقطاعات الواعدة بناء على الميزات التنافسية والتنافسية (الخصائص، الثروات، الموارد...) وتحديد مسار إحداث المشاريع وتحديد ملامح الفئة المستهدفة .
- تطوير دليل إجراءات عملي لتنفيذ العناصر الفردية لتوفير الإحاطة والمراقبة والمساندة بأوفر حظوظ النجاح و بنسق أرفع .
- تحديد الحاجيات اللوجستية والتكوين لتطوير كفاءة «رئيس المشروع» في إدارة المخاطر والمتابعة والتقييم والتنشيط المحلي للتواصل مع الباعثين والإحاطة بهم.

إعتبارا لأهمية الدور الموكل للمندوبية العامة للتنمية الجهوية في تجسيم برنامج التنمية المندمجة، تم تنظيم الندوة الوطنية الأولى لسنة 2019 للمنسقين ورؤساء المشاريع بإشراف السيد وزير التنمية والإستثمار والتعاون الدولي بتونس يومي 3 و4 ماي 2019. وتهدف الندوة لتأمين الظروف لإطلاق جيدة لمشاريع القسط الثالث لا سيما المشاريع الفردية المنتجة والتكوين ودراسات العناصر الجماعية، ولإستحداث نسق الإنجاز المادي والمالي ولتدعيم التفاعل بين أعوان التنمية المندمجة وتطوير قدراتهم في المرافقة والإحاطة بباعثي المشاريع الفردية. وواكب فعالياتها 120 إطارا مركزيا وجهويا عن وزارة التنمية والإستثمار والتعاون الدولي وهاكل التنمية الجهوية ووزارة التكوين المهني والتشغيل وساهم خبراء عن «جمعية المبادرة التونسية للعمل الشامل» في تنشيط فعالياتاتها.

وتطرقت الندوة للأدوات المنهجية للمتابعة الفنية والمالية للبرنامج ولإستغلال الفضاءات الجماعية المنتجة والترويج لها. وتضمنت عروضاً حول تقدم إنجاز البرنامج والتقييم نصف المرحلي لمشاريع القسط الأول ومحتوى برنامج القسط الثالث مع إبراز تجارب إجرائية لإستغلال الفضاءات المنتجة والترويج لها مشفوعة بشهادات حول تأطير باعثي مشاريع فردية في المهن والمؤسسات الصغرى والفلاحة والصناعات التقليدية وبورش عمل حول بعث المشاريع الخاصة لتوضيح منهجية الإحداث وتشخيص الاشكاليات وتحديد الحاجيات لتعزيز قدرات المشرفين على تنفيذ البرنامج وطنيا وجهويا ومحليا.

وتحور النقاش حول المسائل التالية :

- حسن تنفيذ الأشغال طبقا للدراسات وفي الآجال التعاقدية
- تمويل المشاريع الفردية المنتجة
- تنمية قدرات أعوان التنمية المندمجة في مجال المرافقة
- الشراكة مع منظمات دولية تعنى بالإقتصاد الإجتماعي
- تطوير المتابعة باعتماد («المتابعة عن بعد»)
- تبادل الخبرات
- النوع الإجتماعي وخصوصا المرأة بالوسط الريفي



برنامج التنمية المندمجة ... تقدم الإنجاز

وبلغت الإعتمادات المفتوحة إلى موفي جوان 2020 تعهدا 81.2 م.د. ودفعاً 39.1 م.د.

الزيارات الميدانية... أداة ناجعة للمتابعة الدقيقة

رفعت المندوبية العامة للتنمية الجهوية من نسق الزيارات الميدانية للولايات شملت 17 ولاية بغرض تسريع إنجاز العناصر المتعثرة ضمن القسطين الأول والثاني ومرافقة ومساعدة الجهات على تجاوز الإشكاليات المعترضة ودفع نسق تنفيذ مشاريع القسط الثالث مع معاينة ميدانية لعناصر منجزة ومستغلة أو أخرى بصدد الإنجاز. وانتظمت جلسات عمل بحضور السادة الولاة وأعضاء النيابة الخصوصية للمجالس الجهوية والمصالح الجهوية الفنية ومكونات المجتمع المدني.

الصندوق العربي للإئناء الإقتصادي والإجتماعي، شريك في الإنجاز

تشكل الشراكة بين تونس والصندوق العربي للإئناء الإقتصادي والإجتماعي نموذجاً للتعاون الداعم للمشاريع الإئنائية بالمنطقة العربية ومع مؤسسات التمويل الدولية والإقليمية شمل مجالات البنية الأساسية والفلاحة و الموارد المائية والتعليم والتنمية المندمجة إلى جانب مساعدة القطاع الخاص ومساندة برنامج الإئناء الإقتصادي قصد تجاوز تداعيات جائحة كورونا. ويساهم الصندوق وبشروط ميسرة في تمويل برنامج التنمية المندمجة بما قدره 610 مليون دينار تونسي أي ما يعادل 70% من الإستثمار العمومي المرصود للبرنامج بما يجسد دوره كشريك فاعل في إنجاز البرامج الخصوصية للمندوبية العامة للتنمية الجهوية حيث ساهم في تمويل مشاريع الجيل الثاني من برنامج التنمية الريفية المندمجة خلال فترة 1994 - 2003 بقيمة 70 مليون دينار. وسيمنح الصندوق العربي للإئناء الإقتصادي والإجتماعي هبة مالية لتجهيز منشآت جماعية منجزة كما أنه صادق على إعادة توظيف الوفورات المسجلة من سعر الصرف في تدعيم مشاريع القسطين الأول والثاني للبرنامج.



يندرج برنامج التنمية المندمجة الذي إنطلق إنجازُه سنة 2011 في نطاق الإستراتيجية الوطنية للتنمية الجهوية الرامية إلى دعم العمل التنموي بالجهات والمناطق ذات الأولوية، وقد تم تصوّره وإعداده بناءً على تجربة مكتسبة من خلال إنجاز برنامجي التنمية الريفية المندمجة (1984 - 2007) والتنمية الحضرية المندمجة (1993 - 2007).

ويعتبر برنامج إستثمار عمومي يتكامل مع البرامج والمشاريع القطاعية المعنية بالتنمية المحلية، وتتمثل تدخلاته في إنجاز مشاريع بالوسطين الريفي والحضري تتعلق بالبنية الأساسية والتجهيزات الجماعية وتهيئة المناطق السكنوية والصناعية و بناء الفضاءات والمحلات التجارية و الحرفية والصناعية لتشجيع الإئئصاب للحساب الخاص وإنجاز مشاريع فردية منتجة. ويشمل البرنامج 190 معتمدية تغطي كافة معتمديات ولايات الشمال الغربي والوسط الغربي والجنوب وبنزرت والمهدية وزغوان (16 ولاية) وربع مجموع المعتمديات بباقي الولايات (8 ولايات).

تقدم الإنجاز

أوشك تنفيذ القسطين الأول والثاني (90 مشروع - 542 م.د) على الانتهاء إذ بلغت التعهدات المالية إلى موفي جوان 2020 نسبة 84.6% من التكلفة الجمالية و 76.4% على مستوى إعتمادات الدفع. أما القسط الثالث (100 مشروع - 1000 م.د) الذي يمتد تنفيذه على الفترة 2018 - 2023 فقد إنطلقت الدراسات الفنية التنفيذية وأشغال التوريد بالماء الصالح للشرب وتهيئة المسالك الريفية والعناصر فردية



وزير التنمية والاستثمار والتعاون في زيارة عمل لولاية باجة



في إطار الاطلاع علي سير المشاريع العمومية ونشاط ونشاط المؤسسات الإقتصادية الخاصة ومتابعة العمل التنموي بالجهات، أدى السيد وزير التنمية والاستثمار والتعاون الدولي (09 جويلية 2020) زيارة عمل لولاية باجة إهتم خلالها بمسائل التزويد بالماء الصالح للشرب والمشاريع في طور الإنجاز والمبرمجة لتزويد المناطق والتجمعات الريفية مع الاطلاع على وضع مناخ الأعمال و على مساهمة القطاع الخاص وذلك بزيارة مؤسستين في الصناعات الغذائية .

لجنة التنمية الجهوية (مجلس نواب الشعب) : الإستماع الى المندوبية العامة للتنمية الجهوية



إستمعت لجنة التنمية الجهوية بمجلس نواب الشعب الى المندوبية العامة للتنمية الجهوية (22 - 26 جوان 2020) وذلك للنظر في متابعة وضع المشاريع التنموية بولايات أقاليم تونس الكبرى (تونس، أريانة، بن عروس، منوبة) والشمال الشرقي (بنزرت، نابل، زغوان) والوسط الشرقي (سوسة، المنستير، المهدية، صفاقس). وكانت فرصة لاطلاع اللجنة على مدى تقدم انجاز المشاريع العمومية المدرجة بالمخطط 2016 - 2020 وللنبداد حول سبل استحداث الانجاز للمشاريع المعطلة بما يساهم في تحسيم الأهداف المرسومة للجهات المعنية ولاستخلاص عبر من مسار تنفيذ المخطط الجاري. كما تولت المندوبية العامة للتنمية الجهوية يوم 12 فيفري 2020 تقديم عرض حول برنامج التنمية المندمجة وواكبت جلسة الإستماع للسيد وزير التنمية والاستثمار والتعاون الدولي (05 جوان 2020) حول متابعة المخطط التنموي (2016 - 2020) ومنهجية وإطار إعداد المخطط القادم (2021 - 2026) إلى جانب مشاركتها في تنشيط يوما دراسيا بأكاديمية مجلس نواب الشعب محوره دور المؤشرات التنموية في توجيه سياسات وبرامج الدولة للتنمية (06 جويلية 2020) وذلك من خلال تقديم عرض حول إستعمال



مؤشرات التنمية في مجال تدخلها.

مع الاشارة إلى أنه سبق وأن انتظمت جلسة عمل بمقر المندوبية العامة للتنمية الجهوية مع لجنة التنمية الجهوية بمجلس نواب الشعب في دورته السابقة (جوان 2019).

من أجل تطوير وتحديث الإدارات العمومية « لتركز منصة «واب» مرقمنة ذات مكون جغرافي لنشر الإحصائيات والبيانات المتعلقة بمشاريع التنمية بالجهات.

وفي نطاق تبادل الخبرات ودعم انفتاح المؤسسة على محيطها الخارجي شاركت المندوبية العامة للتنمية الجهوية في صالون ريادة الأعمال بتونس و المؤسسة بصفاقس وساهمت في ورشات عمل التي نظمتها لجنة الأمر المتحدة الاقتصادية والاجتماعية لغربي آسيا حول « تطبيقات الطاقات المتجددة صغيرة السعة لفائدة الوسط الريفي »

وفي إطار نشر ثقافة الشفافية والنزاهة ولتحسين القدرات في مجال الحوكمة نظمت المندوبية العامة للتنمية الجهوية بالشراكة مع الجامعة المركزية بتونس ندوة واكلها الأعوان العموميين والمكلفين بالحوكمة بالهيكل تحت إشراف وزارة التنمية والاستثمار والتعاون الدولي.

وفي تفاعلا مع الوظيفة الرقابية لمجلس النواب الشعب، عقدت لجنة التنمية الجهوية بالمجلس جلسات عمل مع المندوبية العامة للتنمية الجهوية لمتابعة تقدم إنجاز المشاريع العمومية المدرجة بالمخطط بإقليمي الشمال الشرقي والوسط الشرقي وبرنامج التنمية المندمجة .

وفي الختام نأمل أن ينال محتوى هذا العدد استحسانكم مؤكدين في ذات الوقت على حرصنا وترحيبنا بالإسهامات العلمية والفنية ذات العلاقة بالتنمية الجهوية.

«هيئة التحرير»

تدخل « مجلة التنمية الجهوية » سنتها التاسعة بإصدار عدد مزدوج في ظرف تستعد فيه بلادنا لمرحلة جديدة من التخطيط الإستراتيجي المؤسس على مقاربات وسياسات تراعي الأوضاع المحلية والإقليمية والدولية وتمهد لمراجعات أساليب إدارة الشأن العام وخاصة منها التعاطي مع الشأن الاقتصادي والتنموي على المستويين الوطني والجهوي. ولعل إعداد إستراتيجية وطنية للتنمية الجهوية يدخل في هذا الإطار مما سيساعد على دفع التنمية العادلة بين الجهات واستغلال ميزاتها التفاضلية ومزيد دفع التكامل و الترابط فيما بينها.

ويتضمن العدد مساهمات فنية وبحثية تناولت قضايا تنموية في علاقة بإشكالية التقسيم الترابي في بلادنا والإفراق ودوره في بعث المؤسسات الصغرى والمتوسطة والمركبات الصناعية والتكنولوجية ودورها في تطوير البنية التحتية الصناعية ودعم التنمية بالجهات.

كما يستعرض العدد أهم أنشطة المندوبية العامة للتنمية الجهوية خلال سنة 2019 والنصف الأول من سنة 2020 في مجال « برنامج التنمية المندمجة » بتنظيم ندوة وطنية في الغرض، حيث أوشكت أشغال إنجاز القسطين الأول والثاني على الانتهاء والشروع في تنفيذ القسط الثالث الذي يشمل 100 معتمدة بكافة ولايات الجمهورية، والتعاون الدولي اللامركزي والشراكة المؤسساتية بإبرام اتفاقية إطارية للشراكة مع « وكالة الإنعاش والتنمية الاقتصادية والاجتماعية بأقاليم الشمال بالمملكة المغربية » وهي هيكل عمومي مشابه في أهدافه ومشمولاته وبتوقيع اتفاق شراكة مع « الجمعية التونسية

المحتوى

كلمة العدد

نشاط

- لجنة التنمية الجهوية (مجلس نواب الشعب) :
الإستماع الى المندوبية العامة للتنمية الجهوية
- برنامج التنمية المندمجة ... تقدم الإنجاز
- شراكة حول نظم المعلومات الجغرافية
- نحو إرساء شراكة مغاربية مثمرة ...
- مبادرة عربية تنموية :
دور الطاقات المتجددة في ريادة الأعمال وتمكين المرأة بالريف ...

دراسة

- البرنامج الجهوي للتنمية : نحو إعادة الهيكلة لدعم العمل
التنموي بالجهات

جهات

- « إرادة » بولاية صفاقس :
آلية تشاركية بين القطاعين العمومي والخاص
- المركب الصناعي والتكنولوجي بالقصرين :
رافد لتطوير البنية الأساسية الصناعية ودعم للتنمية الجهوية

فكرة

- الخدمة الوطنية والتنمية الجهوية :
قراءة في معطيات عملياتية وترايبية ...

مجلة التنمية الجهوية

العدد الثاني عشر 2020

التأشير القانونية عدد 3142
ردمد 5365 - 2286

نشرية سداسية تصدرها
المندوبية العامة للتنمية الجهوية

المدير المسؤول

فوزي غراب

مدير التحرير

محمود عبد المولى

المراسلات

25 مكرر نهج صدر بعل - تونس 1002

الهاتف : 71 799 200 - 71 799 454

الفاكس : 71 787 234

cgdr@cgdr.nat.tn

www.cgdr.nat.tn

المقالات والبحوث المنشورة لا تلزم إلا أصحابها

إنجاز و طباعة

مطبعة تونس قرطاج

إصدارات :

«ولاية... في أرقام» (2018)



مجلة التنمية الجهوية

تصدرها المندوبية العامة للتنمية الجهوية - العدد الثاني عشر - 2020

**لجنة التنمية الجهوية (مجلس نواب الشعب) :
الإسئام الى المندوبية العامة للتنمية الجهوية**



**برنامج التنمية المندمجة :
تسريع نسق الإنجاز وتكثيف
التنسيق مع الشركاء والمندخلين**

**نحو إرساء شراكة مفاربية مثمرة
مع وكالة إنعاش وتنمية الشمال
(المملكة المغربية)**



**البرنامج الجهوي للتنمية :
نحو إعادة الهيكلة لدعم العمل التئموي بالجهات**